



Le chiffre du commerce extérieur

Analyse trimestrielle du 1^{er} trimestre 2026

Publié le 07/05/2026

Au 1^{er} trimestre 2026, le solde commercial FAB/FAB de la France se dégrade de 2,8 milliards d'euros par rapport au 4^e trimestre 2025. Après deux trimestres de nette amélioration, il s'établit à -14,1 Md€. La moitié de cette dégradation est due au solde énergétique. Le solde des matériels de transport se détériore également sous l'effet combiné d'une baisse du solde des produits aéronautiques, du solde des navires et bateaux et du solde automobile. Le solde agricole redevient légèrement déficitaire.

Les importations augmentent de 1,8 % au 1^{er} trimestre 2026 par rapport au trimestre précédent et atteignent 171,8 milliards d'euros. Leur hausse s'explique par celle des importations de produits énergétiques, plus particulièrement d'hydrocarbures naturels. Les importations de produits pharmaceutiques, de produits de la construction automobile et de produits informatiques, électroniques et optiques ont également été dynamiques.

Les exportations sont quasi stables (+0,1 %) et s'élèvent à 157,6 milliards d'euros au 1^{er} trimestre 2026. Cette stabilité globale résulte néanmoins d'évolutions contrastées pour certains produits. Ainsi les exportations de matériel militaire sont en hausse et atteignent leur plus haut niveau historique, tandis qu'à l'inverse, les ventes de navires et bateaux et de produits aéronautiques diminuent, en contrecoup de ventes exceptionnelles au 2^e semestre 2025.

Le Proche et Moyen-Orient est de loin la zone géographique avec laquelle le solde se détériore le plus vivement, en raison d'une baisse des exportations aéronautiques et d'une hausse des importations. Il se dégrade également avec l'Amérique, notamment avec la hausse des importations d'énergie depuis les États-Unis. La part des États-Unis dans les importations de pétrole brut totales de la France est ainsi passée d'un quart en 2025 à un peu plus d'un tiers au 1^{er} trimestre 2026. À l'inverse, le solde avec l'Union européenne poursuit son amélioration entamée en 2023 et se rapproche de l'équilibre.

Alors que la France avait regagné des parts de marché depuis le 2^e trimestre 2025, elle en perd de nouveau assez nettement au 1^{er} trimestre 2026.

Solde commercial de biens de la France

(FAB/FAB)

Au 1^{er} trimestre 2026, le solde FAB/FAB se détériore de 2,8 Md€ (figure 1), après une hausse de 4,7 Md€ au trimestre précédent, et s'établit ainsi à -14,1 Md€. Cette détérioration résulte d'une hausse des importations (+1,8 %) non compensée par la légère hausse des exportations (+0,1 %).

1. CHIFFRES CLÉS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Montants en Md€	Données brutes		Données CVS-CJO					4 derniers trimestres
	2024	2025	T1	T2	T3	T4	2026 T1	
Solde FAB/FAB	-79,3	-67,9	-19,7	-20,9	-16,0	-11,3	-14,1	-62,3
<i>variation (Md€)</i>	19,1	11,4	-1,3	-1,1	4,9	4,7	-2,8	18,4
Exportations FAB	599,9	614,6	152,9	150,3	156,1	157,5	157,6	621,6
<i>taux d'évolution (%)</i>	-1,7%	2,4%	1,2%	-1,7%	3,8%	0,9%	0,1%	3,0%
Importations FAB	679,2	682,5	172,6	171,2	172,1	168,8	171,8	683,9
<i>taux d'évolution (%)</i>	-4,2%	0,5%	1,8%	-0,8%	0,5%	-1,9%	1,8%	0,0%
Solde CAF/FAB (Md€)	-98,9	-87,6	-24,7	-25,8	-21,0	-16,1	-19,1	-82,0

Source : DGDDI/DSECE (données CVS-CJO)

Champ : Y compris matériel militaire et y compris données sous le seuil¹

En données CAF/FAB, par grandes composantes, la détérioration du solde commercial au 1^{er} trimestre 2026 est portée en majeure partie par la détérioration du solde de l'énergie (-1,8 Md€, figures 2 et 3) qui se replie à -9,9 Md€. Sa détérioration est portée par les hydrocarbures naturels (-1,2 Md€) et par les produits pétroliers raffinés (-0,5 Md€) en raison d'une hausse des importations de ces produits. La quasi-stabilité du solde de l'électricité s'explique par une hausse des exportations compensée par une hausse des importations. En dépit de cette détérioration, le niveau du solde de l'énergie au 1^{er} trimestre 2026 est moins dégradé que lors de la période précédant la crise Covid (-11,1 Md€ en moyenne par trimestre en 2019).

Le solde des produits manufacturés se détériore également (-1,7 Md€) et atteint -10,2 Md€. Cette détérioration du solde manufacturier s'explique principalement par une baisse du solde des matériels de transport (-2,2 Md€) en raison d'une baisse du solde aéronautique (-0,8 Md€), du solde automobile (-0,7 Md€) ainsi que du solde des navires et bateaux (-0,7 Md€). Le solde des produits pharmaceutiques (-0,7 Md€) contribue également à la dégradation du solde manufacturier en raison d'une hausse des importations et d'une diminution des exportations. Une hausse du solde est observée toutefois pour les produits métallurgiques et métalliques (+0,9 Md€).

Le solde des produits agricoles se détériore légèrement (-0,3 Md€) et devient déficitaire à -0,2 Md€. Entre le 3^e trimestre 2024 et le 2^e trimestre 2025, le solde agricole était devenu déficitaire avant de redevenir excédentaire au 3^e trimestre 2025, pour être à nouveau déficitaire au 1^{er} trimestre 2026. Son repli ce trimestre s'explique par une baisse des exportations.

2. SOLDES PAR PRODUIT

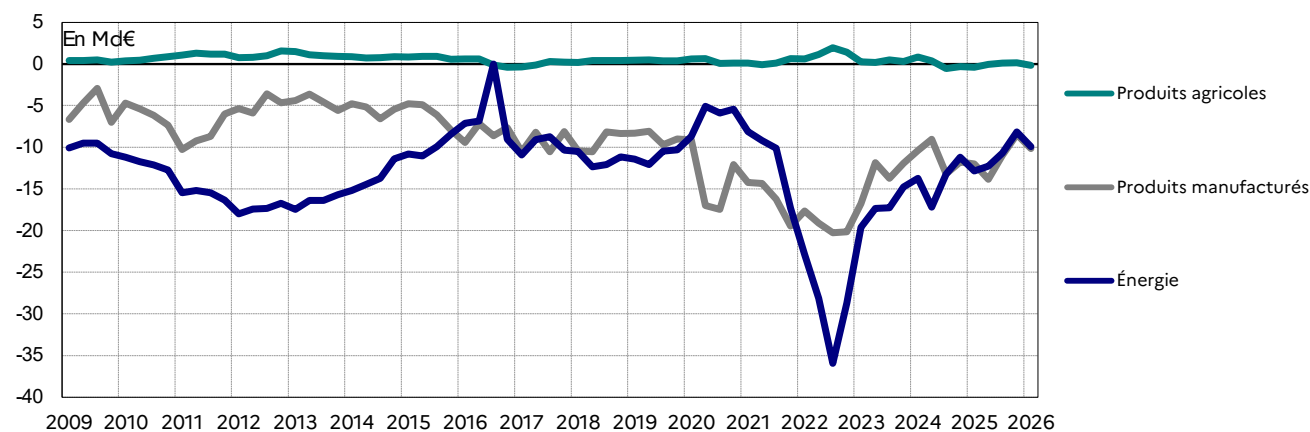
En milliards d'euros

	T4-2025	T1-2026	Variation
Ensemble CAF/FAB y compris matériel militaire et y compris sous le seuil¹	-16,1	-19,1	-2,9
dont Produits de l'agriculture (AZ)	0,2	-0,2	-0,3
dont Énergie (DE, C2)	-8,1	-9,9	-1,8
<i>dont Hydrocarbures naturels (B06Z)</i>	-8,5	-9,6	-1,2
<i>dont Produits pétroliers raffinés (C19Z)</i>	-2,3	-2,7	-0,5
<i>dont Électricité (D35A)</i>	1,7	1,6	-0,1
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	-8,5	-10,2	-1,7
Produits des industries agroalimentaires (C1)	0,1	0,4	0,3
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	-8,2	-8,6	-0,5
Matériels de transport (C4)	3,4	1,2	-2,2
<i>dont Automobile (C29A, C29B)</i>	-5,3	-5,9	-0,7
<i>dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)</i>	8,8	8,0	-0,8
<i>dont Navires et bateaux (C30A)</i>	0,5	-0,2	-0,7
Autres produits industriels (C5)	-3,8	-3,1	0,7
<i>dont Produits chimiques, parfums et cosmétiques (CE)</i>	3,8	3,9	0,1
<i>dont Produits métallurgiques et métalliques (CH)</i>	-2,8	-1,9	0,9
<i>dont Produits pharmaceutiques (CF)</i>	2,3	1,6	-0,7
<i>dont Produits manufacturés divers (CM)</i>	-2,3	-2,3	0,0

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

¹ Voir « encadré : méthodologie et définitions ».

3. ÉVOLUTION DES SOLDES PAR PRODUIT



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Exportations et importations françaises de biens Données CAF/FAB

Les exportations sont quasi stables, à leur plus haut niveau historique

Au 1^{er} trimestre 2026, les exportations de la France² sont quasi stables et s'élèvent à 157,6 Md€ (figure 4.1). Elles augmentent très légèrement (+0,1 %) par rapport au 4^e trimestre 2025 et atteignent un nouveau record historique.

Cette hausse des exportations est en partie due à des **ventes d'armement dynamiques** (+7,5 %) qui atteignent leur plus haut niveau historique, en hausse de 66 % par rapport à leur moyenne des dix dernières années.

Hors matériel militaire, les exportations reculent très légèrement (-0,2 %).

Leur baisse est portée par les exportations de produits manufacturés (-0,2 %) en raison principalement d'une diminution des ventes de matériels de transport (-5,2 %). Les exportations de navires et bateaux chutent (-80,1 %), en contrecoup de la vente d'un paquebot géant le trimestre dernier. Les exportations aéronautiques diminuent également (-3,4 %) en raison de la baisse des ventes d'avions aux Émirats arabes unis, alors que celles-ci avaient progressé de façon exceptionnelle au 4^e trimestre 2025 et atteint de loin leur plus haut niveau historique. Les exportations d'avions diminuent également à destination de la Chine, de l'Inde et du Qatar.

Les ventes de produits pharmaceutiques diminuent légèrement (-2,5 %). Après un 2^e et un 3^e trimestres particulièrement dynamiques au cours desquels elles avaient atteint leur plus haut niveau historique, les exportations de produits pharmaceutiques cèdent du terrain depuis le 4^e trimestre 2025. Leur baisse est presque intégralement due aux médicaments contenant des hormones. Les principaux pays de destination concernés par cette baisse sont les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine et l'Allemagne.

À l'inverse, les exportations de produits métallurgiques et métalliques augmentent (+6,6 %) en raison de ventes dynamiques de métaux non ferreux vers l'Italie. De même, les exportations de produits informatiques, électroniques et optiques progressent (+5,0 %). Leur hausse s'explique par l'augmentation des ventes d'ordinateurs et d'équipements périphériques à destination de la Pologne et de la République Tchèque.

Les exportations de produits agricoles reculent de 4,1 % en raison de la baisse des ventes des produits de la culture et de l'élevage.

Les exportations d'énergie sont pour leur part quasi stables (-0,3 %). La hausse des exportations d'hydrocarbures naturels a été plus que compensée par la baisse des ventes de produits pétroliers raffinés.

² Exportations y compris matériel militaire et estimation des données sous le seuil (cf. « encadré : méthodologie et définitions »).

4.1 EXPORTATIONS PAR PRODUIT (FAB)

Exportations	T1-2026 (en Md€)	Évolution par rapport au T4- 2025 (en %)	Contribution (en points de croissance *)
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil*	157,6	0,1	
Ensemble hors matériel militaire et hors sous le seuil*	153,7	-0,2	
dont Produits de l'agriculture (AZ)	4,8	-4,1	-0,1
dont Énergie (DE, C2)	7,5	-0,3	0,0
<i>dont Électricité (D35A)</i>	1,9	0,9	0,0
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	140,3	-0,2	-0,2
Produits des industries agroalimentaires (C1)	16,2	0,6	0,1
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	29,1	1,9	0,3
<i>dont Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)</i>	9,4	5,0	0,3
Matériels de transport (C4)	30,6	-5,2	-1,1
<i>dont Automobile (C29A, C29B)</i>	12,7	-0,2	0,0
<i>dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)</i>	17,2	-3,4	-0,4
<i>dont Navires et bateaux (C30A)</i>	0,3	-80,1	-0,7
Autres produits industriels (C5)	64,3	1,2	0,5
<i>dont Produits métallurgiques et métalliques (CH)</i>	11,3	6,6	0,4
<i>dont Produits pharmaceutiques (CF)</i>	10,4	-2,5	-0,2

(*) Voir « encadré : méthodologie et définitions » ;
Source : DGDDI/DSECE (données FAB, CVS-CJO).

Hausse des importations d'énergie

Au 1^{er} trimestre 2026, les importations de biens progressent après avoir reculé au trimestre précédent. Elles augmentent de 1,8 % et atteignent 176,7 Md€ (figure 4.2).

La hausse des importations françaises ce trimestre s'explique majoritairement par un rebond des importations d'énergie (+ 11,2 %), qui atteignent 17,4 Md€, après une baisse de 10,3 % au trimestre précédent. La hausse des importations d'énergie s'explique par la hausse des importations d'hydrocarbures naturels (+15,1 %) et dans une moindre mesure des produits pétroliers raffinés (+ 2,5 %). Le prix de l'énergie a très fortement augmenté en mars 2026 par rapport à février 2026 : +63 % pour le prix de marché du gaz naturel³ et +46 % pour le prix du baril de pétrole⁴.

Les importations de produits manufacturés augmentent également (+ 0,9 %) et atteignent 150,5 Md€. Cette hausse est due en premier lieu à celle des équipements mécaniques, électroniques et informatiques (+2,8 %), et en particulier des ordinateurs et équipements périphériques (+ 13,4 %). Les importations de matériels de transports augmentent également (+ 1,7 %), en particulier pour les automobiles (+ 3,5 %). A l'inverse, les importations de navires et bateaux subissent une forte baisse (- 44,3 %).

Les produits des industries agro-alimentaires sont en légère baisse (-1,5 %), ainsi que les produits métallurgiques et mécaniques (- 1,1 %).

Les importations de produits agricoles augmentent (+3,0 %), après avoir diminué au trimestre précédent.

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010767333>

⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010002078>

4.2 IMPORTATIONS PAR PRODUIT (CAF)

Importations	T1-2026 (en Md€)	Évolution par rapport au T4-2025 (en %)	Contribution (en points de croissance *)
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil*	176,7	1,8	
Ensemble hors matériel militaire et hors sous le seuil*	173,8	1,8	
dont Produits de l'agriculture (AZ)	4,9	3,0	0,1
dont Énergie (DE, C2)	17,4	11,2	1,0
dont Électricité (D35A)	0,2	103,0	0,1
dont Hydrocarbures naturels (B06Z)	10,6	15,1	0,8
dont Produits pétroliers raffinés (C19Z)	5,2	2,5	0,1
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	150,5	0,9	0,8
Produits des industries agroalimentaires (C1)	15,8	-1,5	-0,1
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	37,8	2,8	0,6
dont Machines industrielles et agricoles, machines diverses (CK)	13,9	1,7	0,1
Matériels de transport (C4)	29,5	1,7	0,3
dont Automobile (C29A, C29B)	18,6	3,5	0,4
dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)	9,1	2,4	0,1
dont Navires et bateaux (C30A)	0,5	-44,3	-0,2
Autres produits industriels (C5)	67,4	0,1	0,1
dont produits pharmaceutiques (CF)	8,8	5,3	0,3
dont Produits métallurgiques et métalliques (CH)	13,3	-1,1	-0,1

(*) Voir « encadré : méthodologie et définitions »

Source : DGDDI/DSECE (données CAF, CVS-CJO)

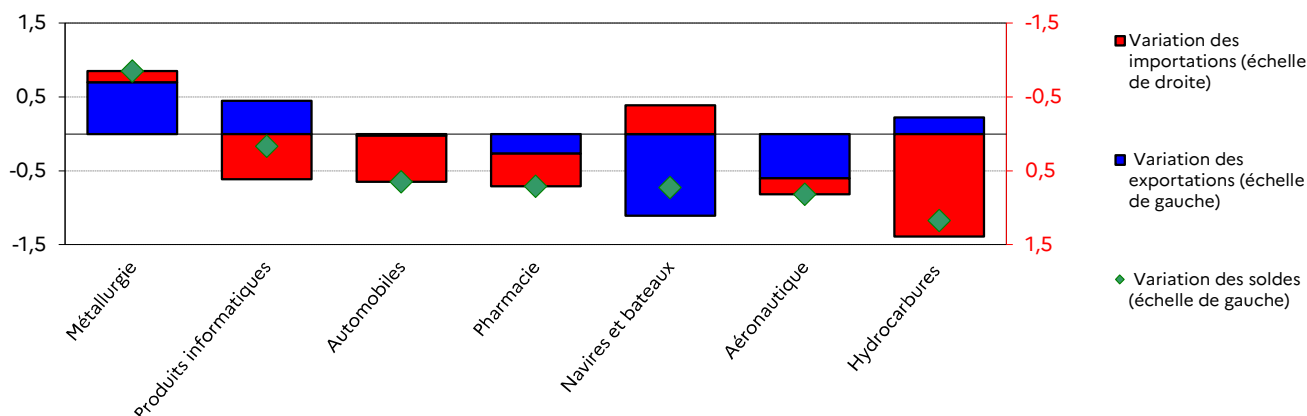
Nette détérioration du solde commercial, tirée par les hydrocarbures

La nette détérioration du solde des hydrocarbures (-1,4 Md€, figure 5) est due à une forte hausse des importations. La détérioration du solde de l'aéronautique (-0,8 Md€) s'explique par une baisse des exportations et, dans une moindre mesure, par une hausse des importations. La diminution du solde des navires et bateaux (-0,7 Md€) s'explique également par une baisse des exportations, de plus forte ampleur que celle des importations.

La baisse du solde de la pharmacie (-0,7 Md€) est pour sa part due à une hausse des importations et une baisse des exportations tandis que la diminution du solde des automobiles (-0,7 Md€) s'explique uniquement par une hausse des importations.

À l'inverse, le solde de la métallurgie progresse (+0,7 Md€) en raison d'une hausse des exportations et d'une baisse des importations. La légère baisse du solde des produits informatiques (-0,1 Md€) résulte d'une hausse des importations plus forte que la hausse des exportations.

5. PRINCIPALES VARIATIONS DES FLUX ET SOLDES PAR PRODUIT AU 1^{ER} TRIMESTRE 2026 (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO).

Lecture : Le solde de la pharmacie recule de 1,2 Md€ : les importations augmentent de 1,4 Md€ et les exportations augmentent de 0,2 Md€.

Nette détérioration du solde avec le Proche et Moyen-Orient

Au 1^{er} trimestre 2026, la plus forte baisse du solde est enregistrée avec le Proche et Moyen-Orient (- 2,7 Md€, figures 6 et 7), principalement à cause d'une baisse des exportations aéronautiques, et dans une moindre mesure, d'une hausse des importations d'énergie (cf. Focus 1).

Le solde se dégrade également avec l'Amérique (-1,1 Md€), tiré par la baisse du solde avec les États-Unis. La dégradation du solde avec les États-Unis s'explique par une hausse des importations, notamment d'énergie. La part des États-Unis dans les importations de pétrole brut totales de la France est passée d'un quart en 2025 à un peu plus d'un tiers au 1^{er} trimestre 2026 et ce pays est devenu le premier fournisseur de pétrole raffiné de la France au 1^{er} trimestre 2026 avec 18 % des parts de marché, passant ainsi devant l'Arabie Saoudite. Les États-Unis demeurent par ailleurs de loin le 1^{er} fournisseur de GNL de la France et assurent 44 % des importations totales de ce produit

Le solde se dégrade également avec l'Europe hors UE (-0,9 Md€), tiré par la baisse du solde avec le Royaume-Uni (-0,5 Md€), en raison d'une hausse des importations.

La dégradation du solde avec l'Asie (-0,6 Md€) tient à la baisse du solde avec la Chine et Hong-Kong (-0,9 Md€) due à une diminution des exportations de matériel de transport. Toutefois le solde avec la Corée du Sud est en hausse (+0,8 Md€) en raison d'une chute des importations.

Le solde s'améliore légèrement avec l'Afrique (+0,6 Md€). Cette baisse est due pour moitié à une amélioration du solde avec l'Algérie, en raison d'une forte baisse des importations.

La hausse du solde avec l'Union Européenne (+1,3 Md€) s'explique en partie par l'amélioration du solde avec l'Italie, due à une hausse des exportations et une baisse des importations, et dans une moindre mesure à une hausse des exportations vers la Belgique et une baisse des importations depuis les Pays-Bas.

6. SOLDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (*)

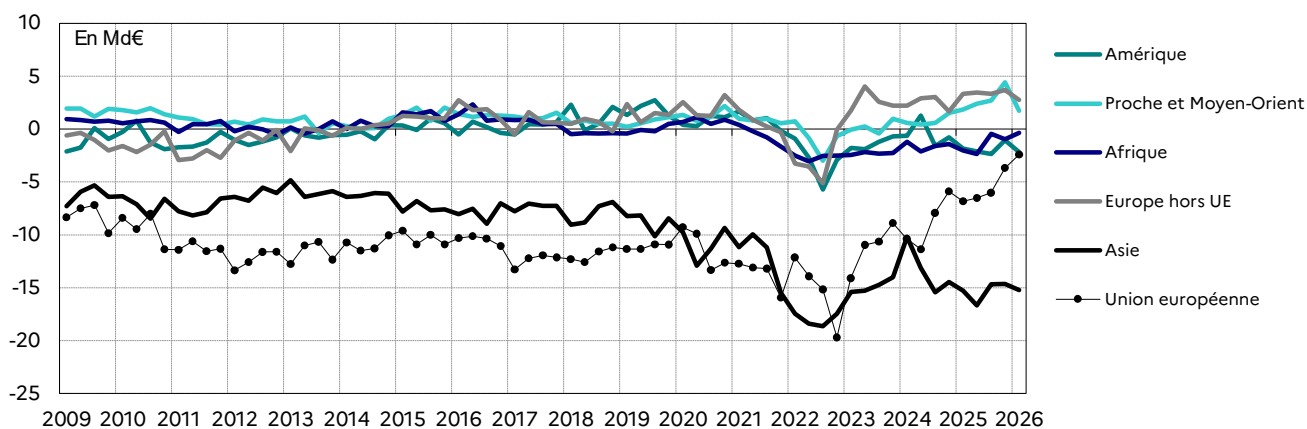
En milliards d'euros

	T4-2025	T1-2026	Variation
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil	-16,1	-19,1	-2,9
Union européenne	-3,7	-2,4	1,3
dont Italie	-1,0	-0,2	0,8
dont Belgique	0,5	0,6	0,2
Europe hors UE	3,7	2,8	-0,9
Amérique	-1,0	-2,2	-1,1
dont Etats-Unis	-1,0	-1,9	-0,9
Asie	-14,6	-15,2	-0,6
dont Chine et Hong-Kong	-11,5	-12,4	-0,9
dont Corée du Sud	-0,5	0,3	0,8
dont Inde	-0,4	-0,5	-0,1
Afrique	-0,9	-0,4	0,6
Proche et Moyen-Orient	4,4	1,7	-2,7
Divers et non déterminé	-4,5	-4,4	0,0

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

(*) Les origines et destinations des flux de matériel militaire ne sont pas diffusées. Ces produits ne sont donc pas inclus dans la décomposition des soldes par zone géographique.

7. ÉVOLUTION DES SOLDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (*)



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Champ : hors matériel militaire

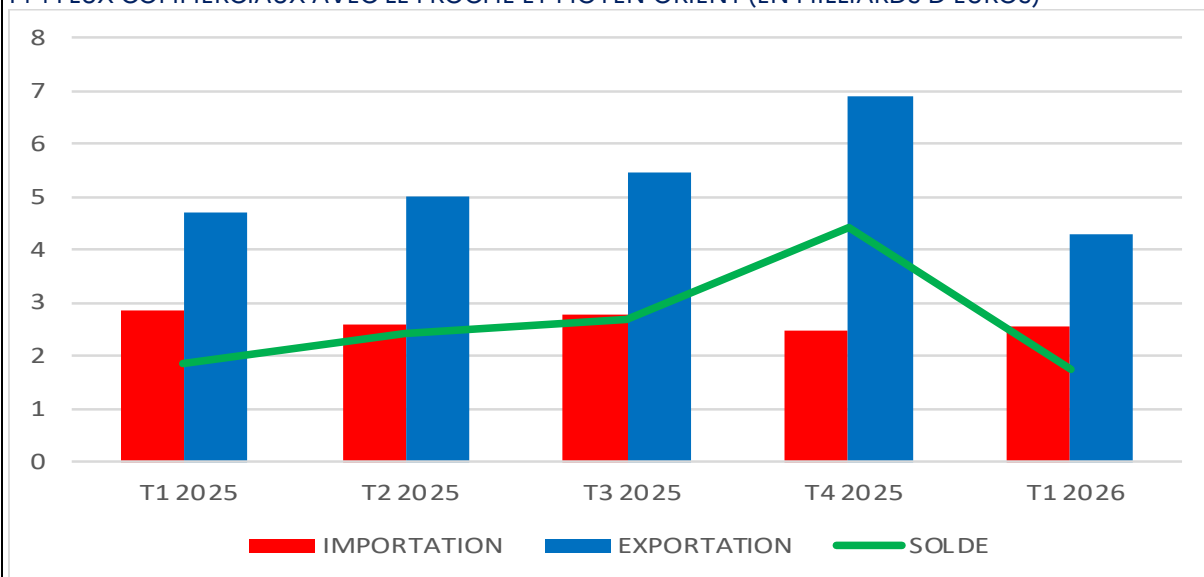
(*) Les origines et destinations des flux de matériel militaire ne sont pas diffusées. Ces produits ne sont donc pas inclus dans les soldes des différentes zones géographiques.

Focus 1 : L'excédent commercial de la France avec le Proche et Moyen-Orient est en nette diminution au 1^{er} trimestre 2026

Le Proche et Moyen-Orient est une des seules zones géographiques avec lesquelles la France a un excédent commercial. En 2025, cet excédent avait atteint un plus haut historique de 11,4 Md€ grâce à des exportations aéronautiques en forte hausse depuis 2022.

Au 1^{er} trimestre 2026, le solde commercial de la France avec le Proche et Moyen-Orient s'est fortement dégradé, de 2,7 Md€, mais reste excédentaire de 1,7 Md€ (cf. figure F1-1). Cette baisse est due principalement à la baisse des exportations de produits issus de la construction aéronautique et spatiale (- 2,1 Md€), après deux trimestres où elles se situaient à des niveaux très élevés (2,3 Md€ au 3^e trimestre 2025 et 3,4 Md€ au 4^e trimestre 2025). Les exportations de ces produits sont revenues au même niveau qu'au 1^{er} trimestre 2025 (1,3 Md€).

F1-1 FLUX COMMERCIAUX AVEC LE PROCHE ET MOYEN-ORIENT (EN MILLIARDS D'EUROS)



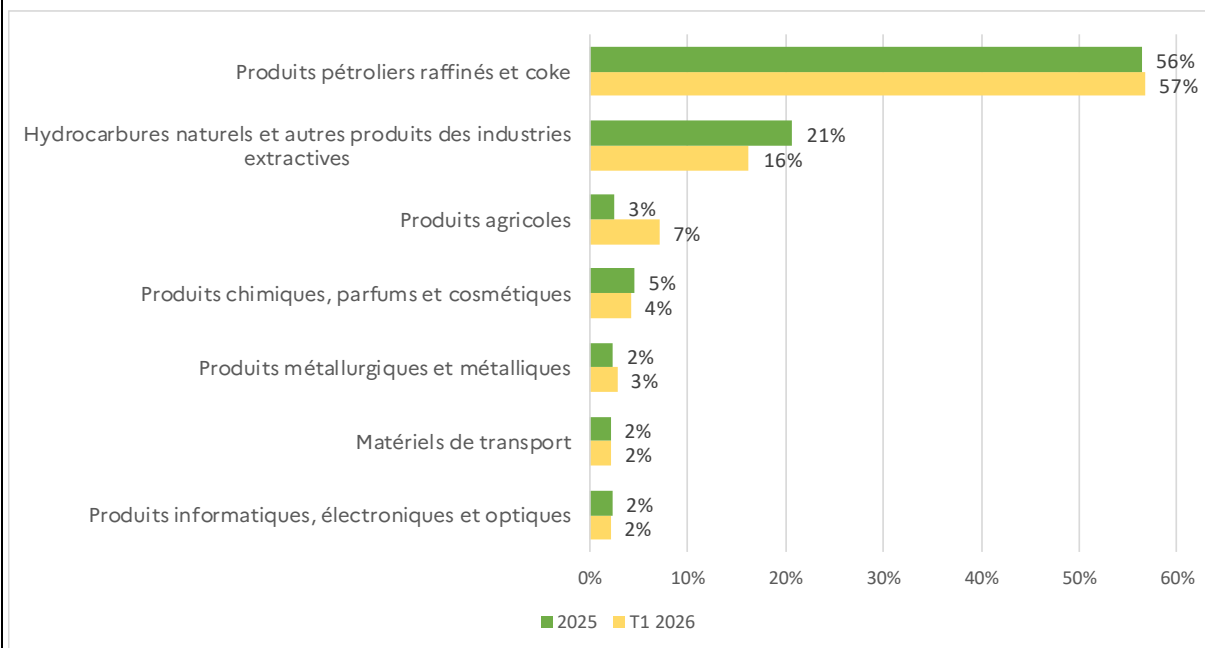
Source : DGDDI/DSECE (données CVS-CJO), données CAF, hors matériel militaire.

En tant que partenaire commercial, le Proche et Moyen-Orient contribue à une part réduite des flux commerciaux de la France. Au 1^{er} trimestre 2026, les importations originaires de cette zone représentent 1,6 % du total des importations françaises, niveau proche de celui de 2025 (1,5 %) et les exportations vers cette zone 3,1 % du total des exportations, en baisse par rapport à 2025 (3,7 %). Auparavant, la part du Proche et Moyen-Orient dans les importations françaises était sur une tendance à la baisse depuis plusieurs années (2,1 % en 2019) et elle était à la hausse pour les exportations (3,0 % en 2019).

Les trois quarts des importations de la France originaires de cette zone sont constituées de produits énergétiques, pour l'essentiel des produits pétroliers raffinés et des huiles brutes de pétrole (cf. figure F1-2, produits pétroliers raffinés et hydrocarbures naturels). Au 1^{er} trimestre 2026, la part des hydrocarbures naturels parmi les importations françaises originaires du Proche et Moyen-Orient est en baisse : elle passe de 21% en 2025 à 16 %.

Les autres produits importés du Proche et Moyen-Orient au 1^{er} trimestre 2026 le sont dans les mêmes proportions qu'en 2025, à l'exception notable des produits agricoles, qui sont passés de 3% en 2025 à 7 % au 1^{er} trimestre 2026.

F1-2 DECOMPOSITION PAR PRODUIT DES IMPORTATIONS DE LA FRANCE ORIGINAIRES DU PROCHE ET MOYEN-ORIENT AU T1 2026 ET EN 2025 (EN POURCENTAGE)



Source : DGDDI/DSECE, données CAF, hors matériel militaire.

Lecture : Au 1^{er} trimestre 2026, 57 % des importations de la France du Proche et Moyen-Orient sont des produits pétroliers raffinés et coke.

Seuls les produits (A38) dont le montant importé dépassait 50 M€ au 1^{er} trimestre figurent sur ce graphique.

Un cinquième du pétrole raffiné importé par la France est originaire du Proche et Moyen-Orient

En 2025, les importations de pétrole (brut et raffiné) originaires du Proche et Moyen-Orient représentaient 17 % des importations totales de pétrole de la France. **Au premier trimestre 2026, cette part baisse à 11 % des importations totales de pétrole de la France.** Elle est inférieure à celle des importations de pétrole originaires d'Amérique (35 % du total au 1^{er} trimestre 2026), d'Afrique (22 %), de l'Europe hors UE (17 %), de l'Union européenne (UE) (14 %), de l'Europe hors UE (17 %).

Dans le détail au premier trimestre 2026, le Proche et Moyen-Orient a assuré un cinquième (20 %, cf. figure F1-3) des approvisionnements de pétrole raffiné de la France, derrière l'UE (45 % du total) mais devant l'Amérique (16 % du total).

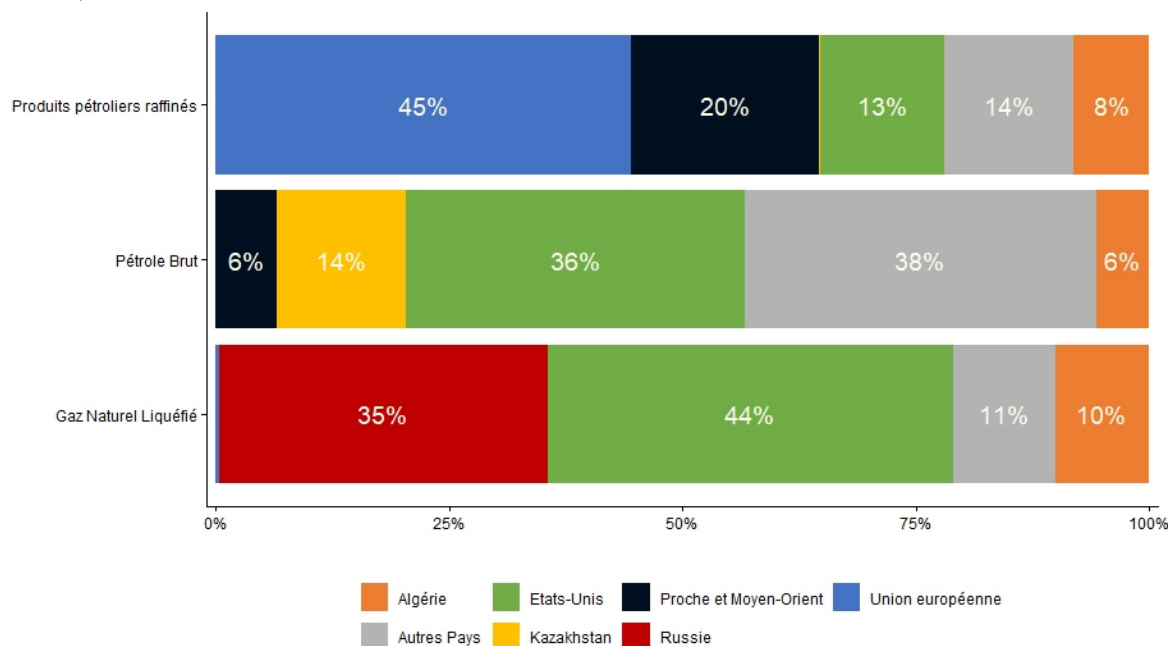
La place du Proche et Moyen-Orient est plus minoritaire dans les importations de pétrole brut de la France (6 % du total), loin derrière l'Afrique (37 % du total), l'Amérique (30 % du total) et l'Europe hors UE (25 % du total).

Les importations de Gaz Naturel Liquéfié du Proche et Moyen-Orient sont nulles depuis juillet 2024. Deux accords signés en 2023 prévoyaient la livraison de 3,5 millions de tonnes de GNL par an par le Qatar à la France à partir de 2026 pour une durée de 27 ans⁵.

Pour les produits pétroliers raffinés, quatre pays sont à l'origine de la quasi-totalité des importations françaises : l'Arabie Saoudite, pour plus de la moitié des importations, le Koweït pour un quart, le reste des importations se partageant entre les Emirats Arabes-Unis et Bahreïn. Les importations d'hydrocarbures proviennent à parts quasi égales d'Irak et d'Arabie Saoudite.

⁵ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2023/10/18/deux-nouveaux-contrats-de-vente-et-d-achat-de-gnl-pour-totalenergies-partenaire-historique-de-qatarenergy>

F1-3 DECOMPOSITION PAR PAYS D'ORIGINE DES IMPORTATIONS EN VALEUR DE LA FRANCE DE PRODUITS PETROLIERS RAFFINES, DE PETROLE BRUT ET DE GAZ NATUREL LIQUEFIE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2026 (EN POURCENTAGE DU TOTAL)



Source : DGDDI/DSECE, données CAF, hors matériel militaire.

Lecture : Au premier trimestre 2026, 20 % des importations de produits pétroliers raffinés provenaient du Proche et Moyen-Orient.

Pour le Proche et Moyen-Orient, plus de 90 % de la valeur de la marchandise arrive par transport maritime en 2025, là où ce mode de transport représente 60 % de la valeur des importations d'Asie, la moitié des importations d'Amérique et 80 % des importations d'Afrique.

La prépondérance du transport maritime est encore plus forte si l'on observe les flux en volume (en tonnes) : il représente plus de 99 % du volume des importations du Proche et Moyen-Orient.

Les produits pétroliers originaires du Moyen-Orient arrivent sur le territoire national en quasi-totalité par voie maritime, et sont ensuite transportés à l'intérieur du territoire national par gazoduc ou oléoduc.

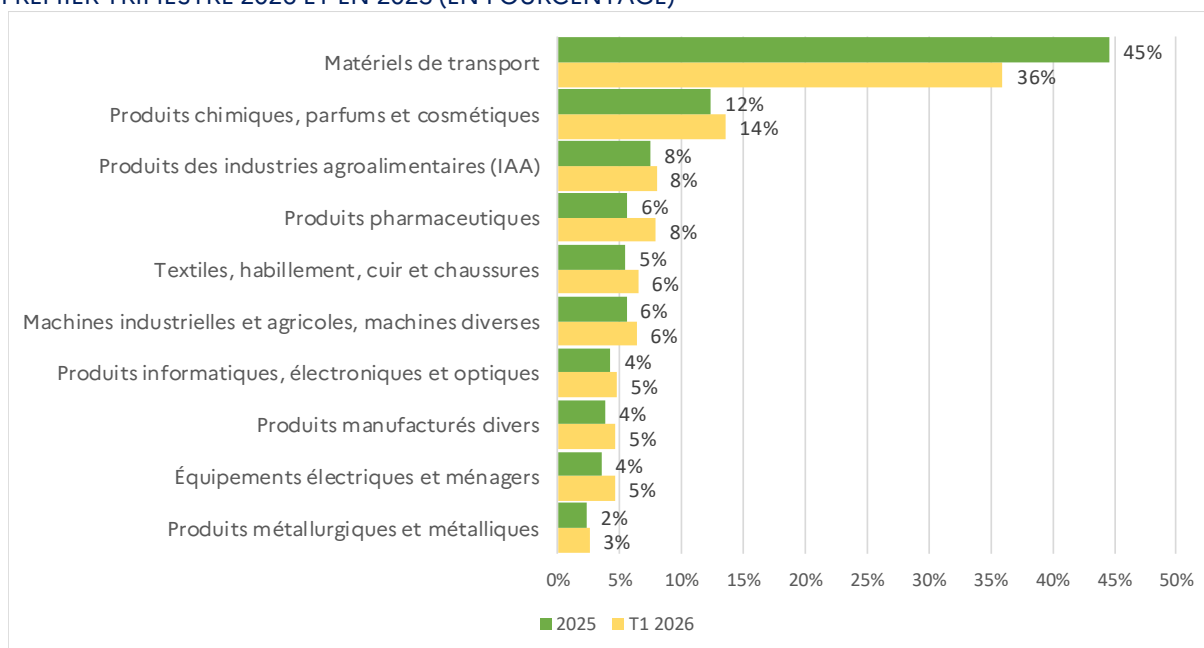
Les produits de la construction aéronautique sont de loin les plus exportés par la France vers le Proche et Moyen-Orient

Les exportations de la France vers le Proche et Moyen-Orient sont plus diversifiées que les importations mais l'aéronautique est de loin le produit le plus exporté (cf. figure F1-4). Au premier trimestre 2026, les exportations d'aéronautique représentent 36 % des exportations totales de la France vers cette zone, proportion en baisse par rapport à 2025 où elles représentaient 45 % des exportations vers cette zone. Elles avaient été multipliées par trois et demi en 2025 par rapport à 2024, passant de 1 Md€ au 4^e trimestre 2024 à 3,4 Md€ au 4^e trimestre 2025, un niveau historique, pour revenir à 1,3 Md€ au 1^{er} trimestre 2026, le même niveau que celui du 1^{er} trimestre 2025. Elles sont destinées au 1^{er} trimestre 2026 pour moitié aux Émirats arabes unis, pour un cinquième à l'Arabie saoudite et pour un dixième chacun à la Jordanie et au Qatar.

Outre l'aéronautique, la France exporte également des produits chimiques, parfums, cosmétiques (13,5 % des exportations totales vers cette zone), en premier lieu vers les Émirats arabes unis et, dans une moindre mesure, vers l'Arabie saoudite et Israël. C'est à nouveau vers ces trois pays que la France exporte le plus de produits des industries agroalimentaires (8 % des exportations totales). Parmi les autres principaux produits exportés par la France vers cette zone figurent les produits pharmaceutiques (8 % du total), les produits textiles, habillement, cuir et chaussures (6,5 % du total) et les machines industrielles et agricoles, machines diverses (6 % du total).

Plus des deux tiers des exportations de la France vers le Proche et Moyen-Orient sont destinées aux Émirats arabes unis (47 % du total) et à l'Arabie saoudite (22 % du total), loin devant Israël (12 % du total), le Qatar (6 % du total) et la Jordanie (3,5 % du total).

F1-4 DECOMPOSITION PAR PRODUIT DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE VERS LE PROCHE ET MOYEN-ORIENT AU PREMIER TRIMESTRE 2026 ET EN 2025 (EN POURCENTAGE)



Source : DGDDI/DSECE, données FAB, hors matériel militaire.

Lecture : Au 1^{er} trimestre 2026, 36 % des importations de la France du Proche et Moyen-Orient sont des matériels de transport. Seuls les produits (A38) dont le montant importé dépassait 100 M€ en au premier trimestre 2026 figurent sur ce graphe.

9 500 entreprises importatrices depuis le Proche et Moyen-Orient

En 2025, environ 9 500 entreprises ont réalisé des importations de biens depuis le Proche et Moyen-Orient vers la France (cf. figure F1-5). Ce marché représente en moyenne 3,5 % de leurs importations. 28 % des importations françaises depuis cette zone sont réalisées par environ 5 700 entreprises dépendantes à moins de 10 % du Proche et Moyen-Orient, c'est-à-dire que moins de 10 % des importations totales de ces entreprises sont originaires de cette zone, 43 % des importations françaises sont réalisées par 600 entreprises dépendantes entre 10 % et 25 % du Proche et Moyen-Orient. En revanche, près de 1 700 entreprises n'ont importé que depuis le Proche et Moyen-Orient en 2025 et ont réalisé 2 % des importations totales françaises depuis cette zone.

F1-5 VENTILATION DES ENTREPRISES SELON LEUR DEPENDANCE AU PROCHE ET MOYEN-ORIENT EN 2025

Part du Proche et Moyen-Orient dans les importations de l'entreprise en 2025	Nombre d'entreprises	Part des montants importés depuis le Proche et Moyen-Orient
≤ 10%	5 651	28%
> 10% et ≤ 25 %	599	43%
> 25% et ≤ 50 %	542	18%
> 50% et ≤ 75 %	396	6%
> 75% et ≤ 100 %	622	3%
= 100%	1 688	2%
Total	9 498	100%

Source : DGDDI/DSECE - Insee/Esane.

Lecture : En 2025, 1 688 entreprises réalisent la totalité de leurs importations depuis le Proche et Moyen-Orient. Les montants importés par ces entreprises représentent 2 % du total des exportations de la France vers cette zone.

13 700 entreprises exportatrices vers le Proche et Moyen-Orient

En 2025, environ 13 700 entreprises ont exporté des biens de la France vers le Proche et Moyen-Orient (cf. figure F1-6). Ce marché représente en moyenne 5,8 % de leurs exportations. Plus de 40 % des exportations françaises vers cette zone sont réalisées par près de 8 600 entreprises dépendantes à moins de 10 % du Proche et Moyen-Orient, c'est-à-dire que moins de 10 % des exportations totales de ces entreprises sont destinées à cette zone. En revanche, 1 300 entreprises n'ont exporté que vers le Proche et Moyen-Orient en 2025 et ont réalisé 1 % des exportations totales françaises vers cette zone.

F1-6 VENTILATION DES ENTREPRISES SELON LEUR EXPOSITION AU PROCHE ET MOYEN-ORIENT EN 2025

Part du Proche et Moyen-Orient dans les exportations de l'entreprise en 2025	Nombre d'entreprises	Part des montants exportés vers le Proche et Moyen-Orient
≤ 10%	8 562	41%
> 10% et ≤ 25 %	1 661	42%
> 25% et ≤ 50 %	1 020	13%
> 50% et ≤ 75 %	573	1%
> 75% et ≤ 100 %	523	2%
= 100%	1 329	1%
Total	13 668	100%

Source : DGDDI/DSECE - Insee/Esane.

Lecture : En 2025, 1 329 entreprises réalisent la totalité de leurs exportations vers le Proche et Moyen-Orient. Les montants exportés par ces entreprises représentent 1 % du total des exportations de la France vers cette zone.

Les entreprises qui exportaient vers le Proche Moyen-Orient en 2023⁶ employaient au total près de 1,9 millions de salariés en équivalent temps plein. Un niveau d'emplois plus directement associés aux échanges avec cette zone peut être estimé en appliquant à ce nombre d'emplois la part des ventes sur ce marché dans le chiffre d'affaires total des entreprises.

Par cette méthode, on peut estimer qu'en 2023, 41 500 emplois (cf. figure F1-7), en équivalent temps plein étaient associés plus directement aux exportations vers le Proche et Moyen-Orient. Ces emplois sont essentiellement le fait de grandes entreprises et de multinationales. Les grandes entreprises multinationales sous contrôle français représentent près de la moitié de ces emplois avec 19 200 emplois associés. Dans les PME et microentreprises, près de 6 000 emplois ETP étaient plus directement associés à ce marché. Ces emplois se concentrent dans des entreprises peu exposées : un peu plus de la moitié, soit 22 500, sont dans des entreprises exposées à moins de 10 % de leur chiffre d'affaires et environ un quart dans des entreprises exposées entre 10 % et 25 % de leur chiffre d'affaires.

F1-7 EMPLOIS GENERES PAR LES EXPORTATIONS VERS LE PROCHE ET MOYEN ORIENT EN 2023, EN MILLIERS D'ETP

Entreprise	Multinationale sous contrôle étranger	Groupe franco-français	Multinationale sous contrôle français	Unité indépendante et française	Total
GE	2,5	0,0	19,2	0,0	21,7
ETI	6,9	0,5	6,4	0,1	14,0
PME	1,4	1,5	1,3	1,1	5,3
MICRO	0,0	0,1	0,0	0,4	0,5
Total	10,8	2,1	26,9	1,6	41,5

Source : DGDDI/DSECE – Insee/Esane- calculs DSECE

Lecture : En 2023, 41 500 emplois, en Equivalent Temps Plein, sont imputables aux exportations vers le Proche et Moyen-Orient, dont 19 200 dans des grandes entreprises multinationales sous contrôle français.

⁶ 2023 est le dernier millésime disponible pour la source Esane. Cette source avec l'information sur les déclarations fiscales des entreprises permet de comparer leurs exportations à leur chiffre d'affaires. Son champ porte sur le secteur marchand non agricole et non financier. L'appariement entre les données des Douanes et la source fiscale a pu être réalisé pour 12 852 entreprises.

Focus 2 : Quels effets des droits de douane américains sur le commerce extérieur de la France et de l'Union européenne ?

Bien que les exportations de la France vers les États-Unis aient moins diminué que celles de ses principaux partenaires européens depuis la mise en place des droits de douane supplémentaires en avril 2025, la baisse des exportations françaises vers les États-Unis prend de l'ampleur depuis le 4^e trimestre 2025. Hors les ventes dynamiques de l'aéronautique, exemptées de droits de douane supplémentaires, cette baisse est de 13 % entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025 et de 11 % entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026. Pour un certain nombre de produits emblématiques, la chute des exportations vers les États-Unis observée entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025 se poursuit entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026.

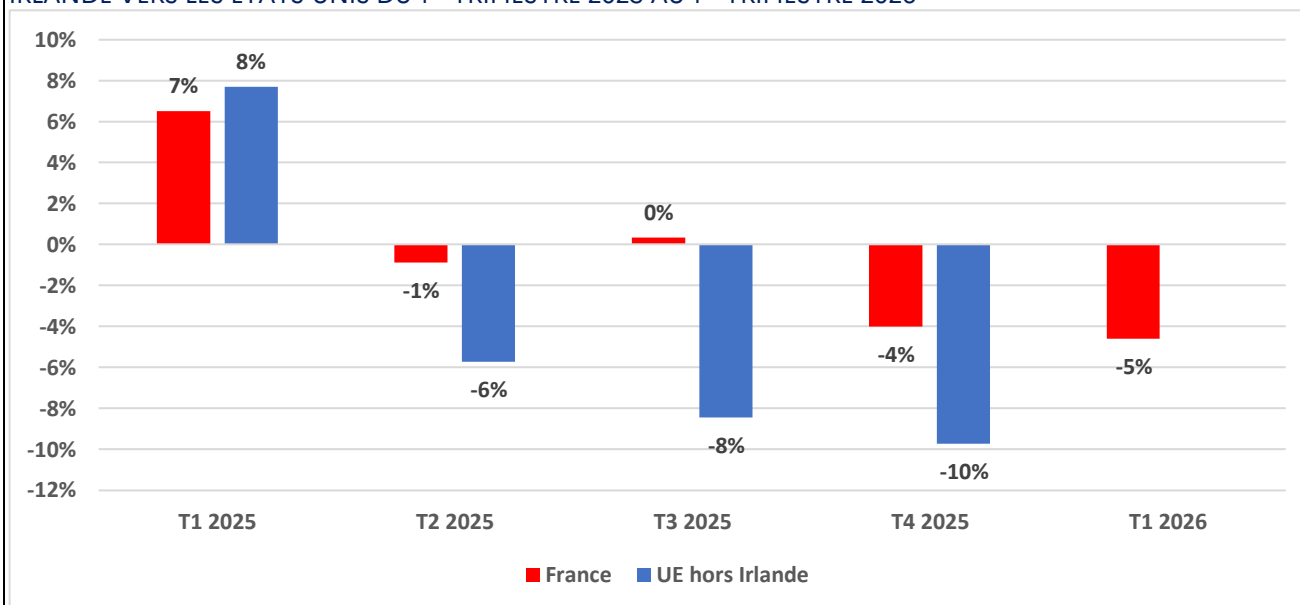
Après être restées stables aux 2^e et 3^e trimestres 2025, les exportations françaises vers les États-Unis diminuent au 4^e trimestre 2025 et au 1^{er} trimestre 2026.

Dans un premier temps, la perspective de mesures tarifaires pourrait avoir dynamisé les exportations de la France et de l'Union européenne (UE) vers les États-Unis (+7 % pour la France au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024, +8 % pour l'UE hors Irlande). En particulier, les exportations de vins et de produits de maroquinerie de la France ont connu des hausses marquées, possiblement en anticipation des mesures tarifaires.

Elles se sont ensuite stabilisées au 2^e trimestre (-1 %) et au 3^e trimestre (+0 %) malgré la mise en place de droits de douane additionnels provisoires en avril puis de nouveaux droits de douane plus élevés à partir d'août.

Depuis le 4^e trimestre 2025, elles cèdent du terrain (-4 % au 4^e trimestre 2025, -5 % au 1^{er} trimestre 2026, cf. figure F2-1).

F2-1. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPEENNE HORS IRLANDE VERS LES ÉTATS-UNIS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 AU 1^{ER} TRIMESTRE 2026



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes, hors navires et bateaux (C30A)) pour la France, Eurostat pour l'UE hors Irlande (données CAF/FAB, brutes).

Lecture : les exportations de la France vers les États-Unis baissent de 5 % au 1^{er} trimestre 2026 par rapport 1^{er} trimestre 2025. Celles de l'UE hors Irlande diminuent de 22 %.

Les données du mois de février et mars 2026 ne sont pas encore disponibles pour l'UE hors Irlande. En janvier 2026, les exportations de l'Irlande ont diminué de 13 % par rapport à janvier 2025

L'Irlande a été dissociée de l'UE car les exportations de l'Irlande, majoritairement constituées de produits pharmaceutiques exemptés de droits de douane additionnels avant août 2025, ont fortement augmenté (multiplication par 2,5 entre janvier-mai 2024 et janvier-mai 2025), vraisemblablement en anticipation des droits de douane à venir. Avec l'Irlande, les exportations de l'UE augmentent de 1 % entre janvier 2024-janvier 2025 et janvier 2025-janvier 2026, contre une baisse de 5 % sans l'Irlande.

Encadré : L'évolution des droits de douane additionnels en vigueur aux États-Unis depuis avril 2025

Depuis avril 2025, les États-Unis ont mis en place un droit de douane additionnel à l'importation dit réciproque⁷. Ce droit, de 20 % pour les importations de l'Union européenne, est entré en vigueur le 9 avril 2025 avant d'être suspendu le même jour pour une durée de 90 jours. Il a été remplacé par un droit additionnel de 10 % pendant cette période.

⁷ Davantage d'informations sont disponibles sur le site internet de la [douane](#) et de la [DG Trésor](#).

Certains produits étaient toutefois exemptés de droits de douane⁸. À l'inverse, l'acier et l'aluminium et de nombreux produits dérivés contenant de l'acier et de l'aluminium étaient taxés davantage, à hauteur de 25 % à partir du 12 mars 2025, puis à hauteur de 50 % à partir du 4 juin. De même, les importations d'automobiles étaient soumises à un droit de douane de 25 % à partir du 3 avril, tout comme les importations de pièces détachées d'automobile, à partir du 3 mai 2025.

Le 27 juillet 2025, l'UE et les États-Unis sont parvenus à un accord asymétrique instaurant un taux de droits de douane plafond de 15 % pour la majorité des importations de produits européens aux États-Unis depuis le 7 août 2025 et des droits nuls pour les importations de produits américains par l'UE. Le secteur de l'automobile et des pièces détachées automobiles est également concerné par ce taux plafond de 15 %. En revanche, les importations aux États-Unis d'acier et d'aluminium demeurent taxées à hauteur de 50 %, y compris la part d'acier et d'aluminium présente dans les produits comprenant plusieurs matériaux depuis le 19 août. Plusieurs secteurs sont concernés par des exemptions au droit de douane plafond. Pour les produits aéronautiques, produits pharmaceutiques génériques et leurs ingrédients, ressources naturelles indisponibles (telles que le liège), précurseurs chimiques, certains articles liés aux métaux précieux (or, platine, palladium), certains minéraux critiques, seul le taux de droits de douane au titre de la Nation la Plus Favorisée s'applique. En revanche, les médicaments brevetés par exemple sont soumis à un droit de douane plafond de 15 %.

L'augmentation des droits de douane portant sur les importations originaires de l'UE est toutefois bien inférieure à celle portant sur les importations originaires d'autres pays. Entre février et mars 2025, les États-Unis et la Chine se sont livrés à une escalade tarifaire conduisant les États-Unis à taxer les importations originaires de Chine à hauteur de 145 % et la Chine à taxer les importations originaires des États-Unis à hauteur de 125 %. En mai, ces deux pays se sont accordés sur la réduction des droits de douane de 145 à 30 % pour les produits chinois exportés vers les États-Unis et de 125 à 10 % pour les produits américains exportés vers la Chine.

Depuis l'arrêt de la Cour suprême des États-Unis rendu le 20 février 2026, les droits de douane mis en place via l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA) ont été supprimés et remplacés par un **droit de douane mondial de 10 %** applicable à toutes les importations de biens à destination des États-Unis. Toutes les marchandises importées sont visées, à l'exception des produits faisant l'objet de droits sectoriels distincts ou des produits expressément exemptés, y compris de nombreux produits pharmaceutiques et produits liés aux semi-conducteurs.

Les exportations de la France vers les États-Unis diminuent moins fortement que celles de ses partenaires européens.

En comparaison de ses principaux partenaires européens, et à l'exception des exportations de l'Italie qui augmentent nettement (+6 %⁹), **les exportations de la France semblent mieux résister à l'effet des droits de douane additionnels entrés en vigueur aux États-Unis début avril.** Si on raisonne globalement, sur une période couvrant l'anticipation de nouveaux droits de douane et leur mise en application, soit la période allant de janvier 2025 à janvier 2026, et qu'on la compare à la même période un an avant (janvier 2024-janvier 2025), les exportations de la France sont restées stables, tandis que celles de l'UE hors Irlande ont reculé de 5 %, celles du Royaume-Uni ont diminué de 11 % et celles de l'Allemagne de 9 %. La France est en effet moins concernée par les taxes sectorielles (automobiles, acier et aluminium) que les autres principaux pays européens, Allemagne en tête.

Encadré : Les exportations exceptionnelles de paquebots vers les États-Unis

En juin 2024, la France a exporté un paquebot géant d'une très forte valeur (1,6 milliard d'euros) vers les États-Unis. Cette vente est exceptionnelle par son ampleur et son caractère inhabituel (seules quatre autres ventes de bateaux ont dépassé 1 Md€ entre 2015 et 2025, d'un montant inférieur à celle de juin 2024).

En tenant compte de cette vente, les exportations totales de la France vers les États-Unis reculent de 28 % entre juin 2024 et juin 2025 alors qu'elles augmentent de 2 % lorsqu'on retire cette vente.

Pour ne pas gêner l'analyse des variations des exportations de la France vers les États-Unis par ces ventes ponctuelles, il a été décidé d'exclure la vente de navires et bateaux (C30A) de ce focus. Le montant total des exportations de la France de navires et bateaux vers les États-Unis est de 1,8 Md€ en 2024 et de 1,2 Md€ en 2025.

Sans l'aéronautique, la baisse des exportations françaises vers les États-Unis prend de l'ampleur depuis le 4^e trimestre 2025

⁸ Parmi les produits exemptés, certains font l'objet d'enquêtes et pourront être soumis ultérieurement à des droits de douane.

⁹ Entre janvier 2024-janvier 2025 et janvier 2025-janvier 2026

Sans l'aéronautique, les exportations totales de la France diminuent de 13 % entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2024, et de 11 % entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026.

L'aéronautique est un des rares produits dont les ventes vers les États-Unis progressent entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025 (+30 %) et entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026 (+16 %, cf. figure F2-2), en dépit d'un droit de douane additionnel de 10 % mis en place en avril 2025 (avant une exemption à partir d'août 2025). Les exportations de produits pharmaceutiques, qui avaient augmenté de 70 % entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025 diminuent entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026 (-10 %).

F2-2. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS AU 4^E TRIMESTRE 2025 ET AU 1^{ER} TRIMESTRE 2026

A129	Libellé	Ecart (M€) entre T4 2024 et T4 2025	Ecart (%) entre T4 2024 et T4 2025	Ecart (M€) entre T1 2025 et T1 2026	Ecart (%) entre T1 2025 et T1 2026
Total	Exportations totales vers les États-Unis	-489	-4%	-539	-5%
C30C	Produits de la construction aéronautique et spatiale	764	30%	446	16%
C20A	Produits chimiques de base, produits azotés...	-695	-60%	176	29%
C21Z	Produits pharmaceutiques	497	70%	-83	-10%
C11Z	Boissons	-484	-42%	-234	-24%
C28A	Machines et équipements d'usage général	-42	-6%	-168	-21%
C20B	Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	-191	-25%	-140	-20%
C15Z	Cuir, bagages et chaussures	-95	-14%	-141	-22%
C27B	Matériel électrique	-24	-6%	-26	-7%
C14Z	Articles d'habillement	-60	-17%	-52	-18%
C28D	Machines diverses d'usage spécifique	12	4%	-39	-14%
C20C	Produits chimiques divers	-22	-8%	-63	-21%
C25E	Coutellerie, outillage, quincaillerie...	5	2%	24	11%
C26E	Appareils de mesure, d'essai et de navigation...	8	3%	-32	-13%
C24B	Métaux non ferreux	9	5%	11	7%
C29A	Produits de la construction automobile	118	240%	6	4%
R90Z	Tableaux, gravures, sculptures	-81	-47%	9	7%
C29B	Équipements pour automobiles	-7	-5%	-18	-12%
C32B	Instruments à usage médical, optique et dentaire	-15	-11%	-30	-19%
C32A	Articles de joaillerie et bijouterie...	-56	-27%	-33	-21%
C22B	Produits en plastique	1	1%	-5	-4%
C10H	Produits alimentaires divers	1	1%	-5	-4%
C19Z	Produits pétroliers raffinés et coke	-38	-39%	-47	-30%
C10E	Produits laitiers et glaces	-3	-2%	19	22%

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes)

Lecture : les exportations de boissons de la France vers les États-Unis ont diminué de 42 % entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025, soit une baisse de 484 M€. Entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026, elles ont baissé de 24 %, soit une diminution de 234 M€.

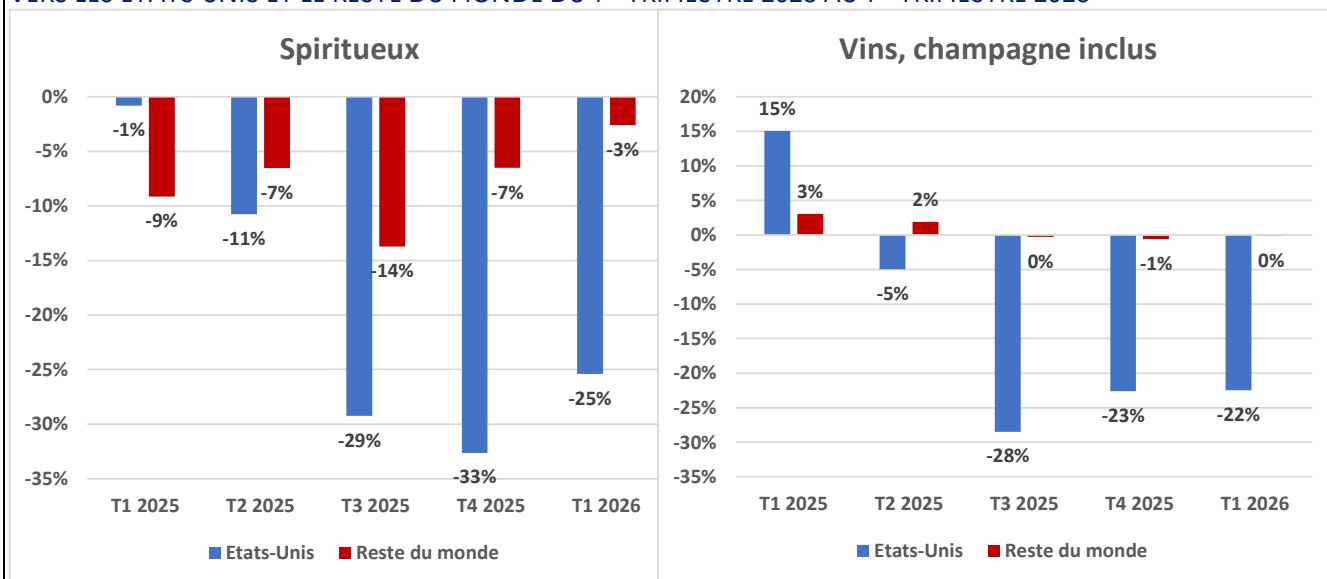
*Seuls les produits dont la valeur des exportations dépassait 100M€ au 1^{er} trimestre 2026 figurent dans ce tableau.

** Pour rappel, les exportations des navires et bateaux ont été retirées pour les besoins de l'analyse.

De nombreux produits enregistrent une baisse significative entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025, et entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026. Parmi les principaux produits exportés vers les États-Unis en 2025, les baisses les plus importantes concernent les boissons (-42 % puis -24 %), les machines et équipements d'usage général (-6 % puis -21 %), les parfums, cosmétiques, produits d'entretien (-25 % puis -20 %), le cuir, bagages et chaussures (-14 % puis -22 %), le matériel électrique (-6 % puis -7 %) et les articles d'habillement (-17 % puis -18 %).

La nette baisse des exportations de produits emblématiques (boissons, parfums et cosmétiques, cuir, bagages et chaussures) observée au second semestre 2025 se poursuit donc au 1^{er} trimestre 2026. Elle continue de s'accompagner, dans le cas des vins et spiritueux, d'une baisse de prix importante, bien supérieure à celle constatée avec le reste du monde (cf. figure F2-3).

F2-3. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES PRIX DES EXPORTATIONS DE SPIRITUEUX ET DE VINS DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS ET LE RESTE DU MONDE DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 AU 1^{ER} TRIMESTRE 2026



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes).

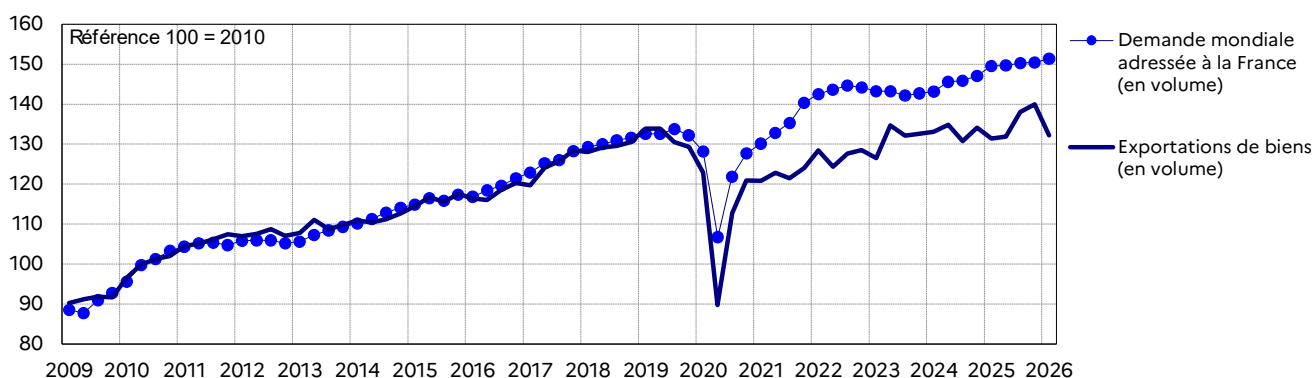
Lecture : Le prix des exportations de spiritueux de la France vers les États-Unis a baissé de 25 % au 1^{er} trimestre 2026 par rapport au 1^{er} trimestre 2025. Vers le reste du monde, il a diminué de 3 %.

Contexte économique

Nettes pertes de parts de marché de la France au 1^{er} trimestre 2026

Au 1^{er} trimestre 2026, les exportations françaises de biens en volume diminuent nettement (-5,6%) tandis que la demande mondiale (encadré : méthodologie et définition) adressée à la France augmente légèrement (+0,6 %, figure 8), ce qui signifie que la France a perdu des parts de marché. Tandis que la France avait perdu d'importantes parts de marché pendant la crise sanitaire, elle en avait regagné une partie depuis le 2^e trimestre 2025 avant d'en perdre à nouveau au 1^{er} trimestre 2026.

8. DEMANDE MONDIALE ADRESSÉE À LA FRANCE ET EXPORTATIONS FRANÇAISES DE BIENS EN VOLUME

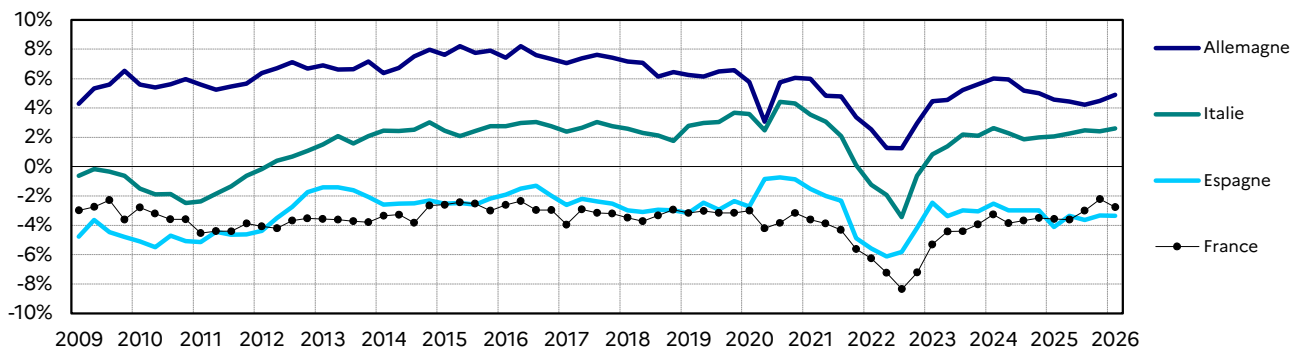


Sources : Insee et DG Trésor

Le solde commercial rapporté au PIB s'améliore en Allemagne et en Italie mais se détériore en France

Au 1^{er} trimestre 2026, le solde commercial rapporté au produit intérieur brut (PIB) de l'Allemagne s'améliore (+0,4 point, figure 9), davantage qu'en Italie (+0,2 point). En Espagne, ce ratio est stable tandis qu'il se détériore en France (-0,5 point).

9. SOLDES COMMERCIAUX DE BIENS RAPPORTÉS AU PIB

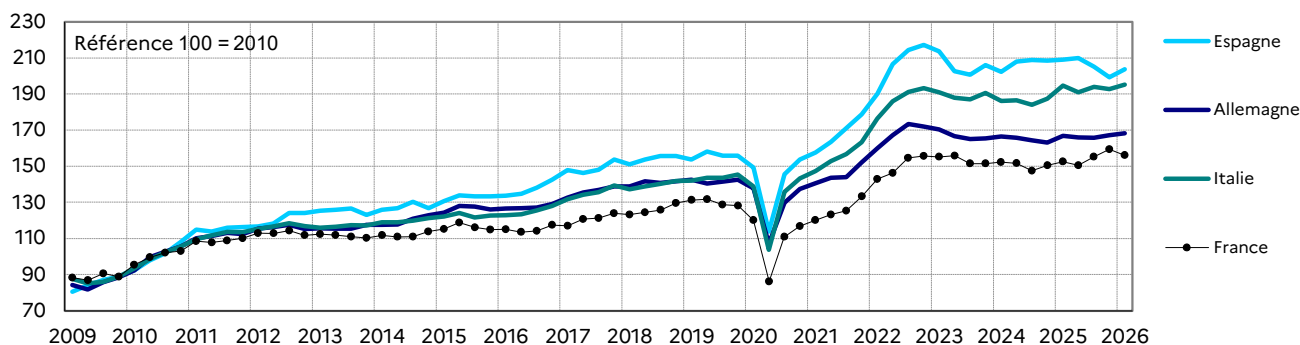


Source : Eurostat - la valeur du PIB de l'Italie du 1^{er} trimestre 2025 a été estimée. Les valeurs des soldes commerciaux du mois de mars 2026 n'étant pas encore disponibles, celles de février 2026 ont été utilisées pour estimer le mois de mars, y compris pour la France.

Baisse des exportations en France, hausse en Espagne, en Italie et en Allemagne

Au 1^{er} trimestre 2026, les exportations françaises diminuent (-2,0 %, figure 10)¹⁰, après avoir nettement augmenté au 4^e trimestre 2025 et au 3^e trimestre 2025. À l'inverse, elles augmentent en Espagne (+2,2 %), en Italie (+1,3 %) et en Allemagne (+0,6 %). Par rapport à leur record historique atteint au 2^e semestre 2022, les exportations en valeur ont baissé de 6,2 % en Espagne, de 3,0 % en Allemagne, tandis qu'elles ont augmenté de 0,3 % en France et de 0,9 % en Italie.

10. EXPORTATIONS DE BIENS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE, EN VALEUR



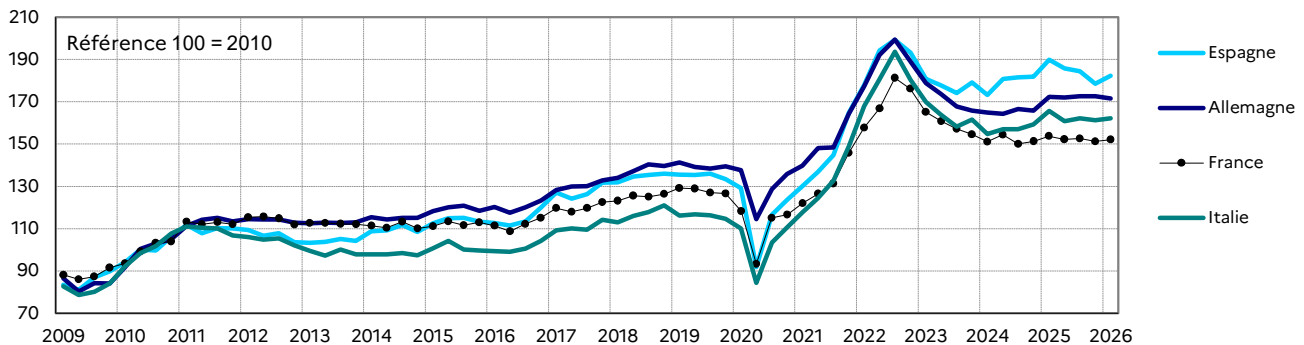
Source : Eurostat (acquis à février 2026). Les valeurs des exportations du mois de mars 2026 n'étant pas encore disponibles, celles de février 2026 ont été utilisées pour estimer le mois de mars 2026, y compris pour la France.

¹⁰ Dans cette section, afin d'assurer la comparabilité des données entre États-membres, les échanges de la France sont comptabilisés –comme pour ses principaux voisins européens– selon le périmètre harmonisé d'Eurostat. Ces concepts européens diffèrent de ceux définis nationalement et retenus dans le reste de la publication : des écarts peuvent donc apparaître entre ces deux mesures.

Seules les importations de l'Allemagne diminuent

Au 1^{er} trimestre 2026, les importations de l'Allemagne diminuent (-0,7 %, figure 11) tandis qu'elles augmentent en France et en Italie (+0,6 %) et en Espagne (+2,1 %).

11. IMPORTATIONS DE BIENS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE, EN VALEUR



Source : Eurostat (acquis à février 2026). Les valeurs des importations du mois de mars 2026 n'étant pas encore disponibles, celles de février 2026 ont été utilisées pour estimer le mois de mars 2026, y compris pour la France.

Encadré : méthodologie et définitions

1. Solde CAF/FAB et solde FAB/FAB

Le solde commercial FAB/FAB traduit l'évolution globale du commerce extérieur de biens. Dans le cadre de la collecte des échanges de biens intra-UE et extra-UE, les exportations françaises sont toujours valorisées FAB (franco à bord), c'est-à-dire en prenant en compte uniquement les coûts d'acheminement jusqu'à la frontière française. Les importations, elles, sont valorisées CAF (coût assurance Fret) ou FAB (franco à bord). Les importations CAF prennent en compte dans leur montant les coûts d'acheminement (transport et assurance) entre la frontière du pays d'où est importé le bien et la frontière française. Si les importations sont valorisées FAB, ces coûts d'acheminement inter-frontières sont neutralisés : le prix du bien est alors celui observé à la frontière du pays depuis lequel il est importé. Pour calculer cet indicateur FAB, une correction (taux de passage CAF/FAB) est donc apportée aux importations CAF – les données collectées par la DGDDI sont CAF à l'importation – pour éliminer tous les frais liés à l'acheminement des marchandises depuis la frontière du pays partenaire jusqu'à notre frontière nationale et déterminer les importations FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Le solde commercial FAB/FAB est donc la différence entre des exportations FAB et des importations FAB ; le solde CAF/FAB correspond lui à la différence d'exportations FAB et d'importations CAF. Une symétrie est ainsi établie dans la comptabilisation des deux flux afin de ne pas biaiser le calcul du solde commercial. Au final, l'ensemble des échanges est ainsi évalué au passage de la frontière du pays exportateur : comptabilisation FAB/FAB.

Mise à jour du coefficient « CAF-FAB »

Dans le cadre du passage à l'année 2024, le coefficient « CAF-FAB » qui est appliqué aux importations CAF (dont le montant inclut les coûts de transport et d'assurance) pour estimer les importations FAB (excluant ces coûts) a été actualisé. Le détail de ces mises à jour est disponible dans les "Actualités" du site www.lekiosque.finances.gouv.fr, dans la note "Bilan des changements 2024" rédigée à cet effet.

2. Données brutes et données CVS-CJO

Les séries mensuelles du commerce extérieur de biens - importations, exportations et soldes - sont susceptibles d'être affectées par des phénomènes récurrents de type saisonnier ainsi que par la composition du mois en jours ouvrables.

Par exemple, chaque mois d'août, un creux est observé pour les séries d'importation et d'exportation. Ce creux dans l'activité économique chaque mois d'août s'explique notamment par les nombreuses fermetures d'entreprises. Or, ces variations régulières masquent les effets de la conjoncture économique que le statisticien cherche à mettre en évidence.

De la même façon, la composition du mois en jours ouvrables peut entraîner des variations économiques sans lien avec les évolutions conjoncturelles. Ainsi, plus de la moitié de la hausse de 34% des exportations de véhicules automobiles entre mai 2010 et mai 2011 est liée à la différence de composition en jours ouvrables de mai 2011 par rapport à mai 2010 : le mois de mai 2011 se distingue des mois de mai habituels car il comporte seulement deux jours fériés qui tombent de plus le dimanche.

Aussi, pour refléter au mieux les évolutions conjoncturelles des importations, des exportations ou du solde, les séries mensuelles et trimestrielles de commerce extérieur collectées (dites données « brutes ») sont corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables avant d'être publiées (séries dites « CVS-CJO »). Les séries annuelles, elles, sont publiées « brutes », c'est-à-dire sans ces corrections.

3. Nomenclature des produits, les échanges de matériel militaire et estimation des échanges sous le seuil

La nomenclature de produits utilisée dans cette publication répond à l'importance des produits dans les différents flux et mélange donc différents niveaux de la nomenclature économique de synthèse (A17, A38, A129 – voir www.insee.fr) ; la correspondance entre ces nomenclatures est détaillée dans les annexes.

Dans cette publication, la nomenclature utilisée mélange donc différents niveaux de la nomenclature économique :

- Les produits agricoles correspondent à la nomenclature "AZ" de la CPF-A17.

- L'énergie regroupe les nomenclatures "DE" et "C2" de la CPF-A17 : les hydrocarbures naturels sont analysés plus en détail en utilisant la nomenclature "B06Z" de la CPF-A129, tout comme le pétrole raffiné "C19Z" de la CPF-A129.

- Les produits manufacturés s'entendent comme l'agrégation des nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la CPF-A17. Le commentaire des produits manufacturés s'effectue généralement en nomenclature CPF-A38. Cependant, certains produits, du fait de l'importance de leurs flux, sont commentés à un certain niveau de regroupement de la CPF-A129, notamment l'automobile, l'aéronautique, les bateaux et la chimie.

Le *matériel militaire* est traité comme un produit à part (non inclus dans les *produits manufacturés*) ; pour des raisons de confidentialité il n'est ventilé ni par produit ni par zone. Sauf mention spéciale, il n'est donc pas inclus dans la suite de la publication, qui présente des données par produit et par pays en concept CAF/FAB. L'agrégat FAB/FAB présenté dans cette publication est calculé à partir des données corrigées CAF/FAB.

Les entreprises dont le montant des échanges intra-UE est inférieur à 460 000 euros en cumulé sur l'année précédente, qualifié de montants « sous les seuils statistiques » ne font pas l'objet d'obligation déclarative pour ces échanges intracommunautaires et ne sont pas détaillées par produit et pays dans les statistiques du commerce extérieur. Une estimation du montant global de ces opérations est toutefois réalisée à l'exportation et à l'importation.

Afin d'être exhaustif et de refléter au mieux la balance commerciale française, l'agrégat FAB/FAB présenté dans cette publication inclut, outre la correction CAF/FAB, les échanges de matériel militaire ainsi qu'une estimation des flux sous le seuil de déclaration.

4. Échanges avec le Royaume-Uni depuis le Brexit

Pour toutes les années, commentées dans cette publication, l'appellation UE désigne l'Union européenne à 27 États-membres, hors Royaume-Uni. Les échanges entre la France et le Royaume-Uni, y compris ceux antérieurs à 2021, sont donc inclus dans l'agrégat Europe hors UE.

5. Définitions

La demande mondiale mesure ce que serait l'évolution des exportations dans le cas où la France conserverait des parts de marché constantes.

L'évolution des exportations (respectivement des importations) peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes (produits ou zones géographiques). La contribution d'une composante (un produit ou une zone géographique) à l'évolution des exportations (respectivement des importations) est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat (ensemble hors matériel militaire et sous le seuil) à la période précédente.

Tableaux et graphiques de synthèse

Exportations par produit (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF-rév2.1 A17 A38 A129			Produits	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)					Évolution T1-2026/ T4-2025	
				2024	2025	2025				2026		
					T1	T2	T3	T4	T1			
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil			599,9	614,6	152,9	150,3	156,1	157,5	157,6	0,1%		
Total FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil			588,9	601,8	149,8	147,5	152,9	154,0	153,7	-0,2%		
AZ			Produits agricoles (AZ)		18,6	19,4	4,5	5,0	5,1	5,0	4,8	-4,1%
DE	B06Z DE- B06Z dont D35A	Hydrocarbures	6,2	3,8	1,2	0,9	0,8	0,8	1,0	28,1%		
		Autres énergies, extraction, déchets	13,2	14,0	4,1	2,7	3,3	3,9	4,0	2,5%		
		Électricité	5,9	6,4	2,2	0,9	1,4	1,8	1,9	0,9%		
C2	CD	Pétrole raffiné	10,3	9,9	2,6	2,0	2,6	2,8	2,5	-12,0%		
DE+C2			Énergie (y compris extraction, déchets)		29,8	27,6	7,9	5,6	6,7	7,5	7,5	-0,3%
C1	CA	Produits des IAA	63,9	64,9	16,5	16,5	16,2	16,1	16,2	0,6%		
C3	CI CJ CK	Produits informatiques, électroniques, optiques	32,7	34,7	8,5	8,5	8,8	9,0	9,4	5,0%		
		Équipements électriques et ménagers	28,5	29,1	7,1	7,3	7,3	7,6	7,8	2,1%		
		Machines	46,1	47,1	11,7	11,8	11,9	12,0	11,9	-0,5%		
		Total C3	Éq. méca, app. électriq. électroniq. ménagers	107,4	110,9	27,2	27,5	28,0	28,6	29,1	1,9%	
C4	CL	C29A+B	Véhicules et équipements	51,9	51,0	12,7	12,9	12,9	12,7	12,7	-0,2%	
		C30C	Aéronautique	57,3	67,1	15,8	15,1	18,6	17,8	17,2	-3,4%	
		C30A	Navires et bateaux	3,7	4,0	1,4	0,9	0,3	1,4	0,3	-80,1%	
		C30B+E	Autres matériels de transport	1,9	1,8	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5	11,3%	
		Total C4	Matériels de transport	114,8	123,9	30,3	29,4	32,3	32,3	30,6	-5,2%	
C5	CB CC CE CF CG CH CM	C20A+C	Textiles/habillement/cuir	40,3	39,1	10,0	9,8	9,7	9,7	9,8	1,3%	
		C20B	Bois/papier/carton	10,0	9,8	2,5	2,5	2,4	2,4	2,5	0,4%	
		Chimie	51,8	48,3	12,4	12,1	12,2	11,7	11,8	0,9%		
		Parfums et cosmétiques	24,9	24,8	6,3	6,2	6,1	6,3	6,2	-1,4%		
		Produits pharmaceutiques	37,7	41,0	9,0	10,1	11,2	10,7	10,4	-2,5%		
		Plastiques et caoutchouc	23,5	23,5	5,9	5,9	5,9	5,9	6,0	1,5%		
		Produits de la métallurgie	38,8	40,3	10,0	9,9	10,0	10,6	11,3	6,6%		
Total C5	Autres produits manufacturés	250,5	250,9	62,2	62,4	63,6	63,6	64,3	1,2%			
C1+C3+C4+C5			536,6	550,6	136,3	135,8	140,0	140,6	140,3	-0,2%		
JZ+MN+RU			3,9	4,2	1,1	1,1	1,0	1,0	1,2	20,5%		

Importations par produit (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF-rév2.1 A17 A38 A129			Produits	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)					Évolution T1-2026/ T4-2025	
				2024	2025	2025				2026		
					T1	T2	T3	T4	T1			
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil			679,2	682,5	172,6	171,2	172,1	168,8	171,8	1,8%		
Total CAF hors matériel militaire et hors sous le seuil			687,6	691,3	175,0	173,5	174,3	170,7	173,8	1,8%		
AZ			Produits agricoles (AZ)		18,1	19,6	4,9	5,0	5,0	4,8	4,9	3,0%
DE	B06Z DE- B06Z dont D35A	Hydrocarbures	51,0	43,6	13,2	10,8	10,4	9,2	10,6	15,1%		
		Autres énergies, extraction, déchets	6,4	6,0	1,8	1,5	1,5	1,3	1,6	17,4%		
		Électricité	0,8	0,9	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2	103,0%		
C2	CD	Pétrole raffiné	27,7	22,0	5,8	5,6	5,5	5,0	5,2	2,5%		
DE+C2			Énergie (y compris extraction, déchets)		85,1	71,6	20,8	17,8	17,4	15,6	17,4	11,2%
C1	CA	Produits des IAA	59,3	64,4	16,1	16,2	16,3	16,1	15,8	-1,5%		
C3	CI CJ CK	Produits informatiques, électroniques, optiques	53,6	54,4	13,4	13,4	13,9	13,8	14,5	4,5%		
		Équipements électriques et ménagers	37,1	36,8	9,4	9,2	9,1	9,3	9,5	1,9%		
		Machines	53,7	53,7	13,4	13,4	13,3	13,6	13,9	1,7%		
		Total C3	Éq. méca, app. électriq. électroniq. ménagers	144,4	144,9	36,2	36,0	36,4	36,7	37,8	2,8%	
C4	CL	C29A+B	Véhicules et équipements	74,1	71,0	17,3	17,9	18,0	18,0	18,6	3,5%	
		C30C	Aéronautique	28,3	35,0	8,5	8,7	9,1	8,9	9,1	2,4%	
		C30A	Bateaux	2,6	3,5	0,5	1,1	1,1	0,9	0,5	-44,3%	
		C30B+E	Autres matériels de transport	4,6	4,5	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2	4,5%	
		Total C4	Matériels de transport	109,5	114,0	27,3	28,8	29,2	29,0	29,5	1,7%	
C5	CB CC CE CF CG CH CM	C20A+C	Textiles/habillement/cuir	45,3	45,5	11,8	11,4	11,3	11,1	10,8	-2,7%	
		C20B	Bois/papier/carton	16,1	15,6	4,1	3,9	3,9	3,8	3,8	1,3%	
		Chimie	48,2	47,9	12,1	11,9	11,9	12,2	12,1	-0,5%		
		Parfums et cosmétiques	7,6	8,1	2,0	2,0	2,0	2,1	2,0	-3,2%		
		Produits pharmaceutiques	33,6	38,4	8,9	10,2	11,1	8,4	8,8	5,3%		
		Plastiques et caoutchouc	32,6	31,8	8,1	8,0	7,9	8,0	8,0	0,9%		
		Produits de la métallurgie	50,7	51,8	13,1	12,8	12,7	13,4	13,3	-1,1%		
Total C5	Autres produits manufacturés	267,2	272,5	68,7	68,6	69,1	67,3	67,4	0,1%			
C1+C3+C4+C5			580,4	595,8	148,3	149,7	151,0	149,1	150,5	0,9%		
JZ+MN+RU			4,1	4,2	1,0	1,0	1,0	1,2	1,0	-13,6%		

Soldes par produit (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF-rév2.1			Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)				Variation T1-2026/ T4-2025		
			2024	2025	2025						
A17	A38	A129			T1	T2	T3	T4	2026 T1		
Total FAB/FAB y compris matériel militaire et sous le seuil			-79,3	-67,9	-19,7	-20,9	-16,0	-11,3	-14,1	-2,8	
Total CAF/FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil			-98,8	-89,4	-25,2	-26,0	-21,5	-16,6	-20,1	-3,4	
AZ Produits agricoles (AZ)			0,5	-0,3	-0,4	0,0	0,1	0,2	-0,2	-0,3	
DE	B06Z DE- B06Z dont D35A	Hydrocarbures	-44,7	-39,9	-11,9	-9,9	-9,6	-8,5	-9,6	-1,2	
		Autres énergies, extraction, déchets	6,8	8,0	2,4	1,2	1,8	2,6	2,4	-0,1	
		Électricité	5,1	5,4	1,8	0,6	1,2	1,7	1,6	-0,1	
C2	CD	Pétrole raffiné	-17,5	-12,1	-3,2	-3,6	-3,0	-2,3	-2,7	-0,5	
DE+C2 Énergie (y compris extraction, déchets)			-55,4	-44,0	-12,8	-12,3	-10,7	-8,1	-9,9	-1,8	
C1	CA	Produits des IAA	4,6	0,5	0,4	0,3	-0,1	0,1	0,4	0,3	
C3	CI CJ CK	Produits informatiques, électroniques, optiques	-20,9	-19,6	-4,9	-4,9	-5,1	-4,8	-5,0	-0,2	
		Équipements électriques et ménagers	-8,5	-7,7	-2,3	-1,9	-1,9	-1,7	-1,7	0,0	
		Machines	-7,6	-6,6	-1,8	-1,7	-1,4	-1,6	-1,9	-0,3	
		Total C3	Éq. méca, app. électriq. électroniq. ménagers	-37,0	-34,0	-9,0	-8,5	-8,4	-8,2	-8,6	-0,5
C4	CL	C29A+B	Véhicules et équipements	-22,1	-20,0	-4,6	-5,0	-5,0	-5,3	-5,9	-0,7
		C30C	Aéronautique	29,0	32,1	7,3	6,4	9,5	8,8	8,0	-0,8
		C30A	Bateaux	1,1	0,5	0,9	-0,2	-0,8	0,5	-0,2	-0,7
		C30B+E	Autres matériels de transport	-2,7	-2,7	-0,6	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	0,0
		Total C4	Matériels de transport	5,3	9,9	3,0	0,6	3,1	3,4	1,2	-2,2
C5	CE C20A+C C20B	CB	Textiles/habillement/cuir	-5,0	-6,5	-1,7	-1,7	-1,6	-1,4	-1,0	0,4
		CC	Bois/papier/carton	-6,1	-5,7	-1,5	-1,5	-1,4	-1,4	-1,4	0,0
		CE	Chimie	3,7	0,4	0,3	0,2	0,3	-0,5	-0,3	0,2
		CF	Parfums et cosmétiques	17,3	16,8	4,3	4,2	4,1	4,3	4,2	0,0
		CG	Produits pharmaceutiques	4,1	2,6	0,2	-0,1	0,0	2,3	1,6	-0,7
		CH	Plastiques et caoutchouc	-9,0	-8,3	-2,2	-2,1	-2,0	-2,1	-2,0	0,0
		CM	Produits de la métallurgie	-11,9	-11,5	-3,1	-2,9	-2,7	-2,8	-1,9	0,9
Total C5	Autres produits manufacturés	-9,7	-9,4	-2,5	-2,4	-2,3	-2,3	-2,3	0,0		
C1+C3+C4+C5 Produits manufacturés			-43,8	-45,2	-12,0	-13,8	-10,9	-8,5	-10,2	-1,7	
JZ+MN+RU Autres produits			-0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	-0,2	0,2	0,4	

Exportations par zone (en milliards d'euros)

	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)				Évolution T1-2026/ T4-2025	
	2024	2025	T1	T2	T3	T4		
Total FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil	588,9	601,8	149,8	147,5	152,9	154,0	153,7	-0,2%
Union européenne	317,2	323,0	79,5	80,5	82,8	81,7	84,8	3,8%
Pays tiers	271,7	278,9	70,3	67,0	70,0	72,4	69,0	-4,7%
- Europe hors UE	80,7	85,4	22,4	20,7	21,1	21,4	21,1	-1,4%
- Amérique	67,0	66,7	17,4	16,7	16,2	16,8	16,6	-1,0%
- Asie	77,0	73,1	18,3	17,1	18,7	19,2	18,7	-2,6%
- Afrique	28,9	28,9	6,9	6,8	7,6	7,7	7,6	-0,6%
- Proche et Moyen-Orient	15,4	22,0	4,7	5,0	5,4	6,9	4,3	-37,6%
Divers et non déterminé	2,7	2,8	0,5	0,7	1,0	0,5	0,7	38,6%

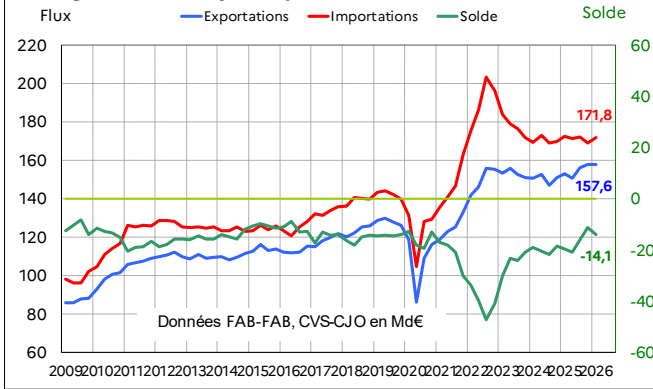
Importations par zone (en milliards d'euros)

	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)				Évolution T1-2026/ T4-2025	
	2024	2025	T1	T2	T3	T4		
Total CAF hors matériel militaire et hors sous le seuil	687,6	691,3	175,0	173,5	174,3	170,7	173,8	1,8%
Union européenne	352,4	346,2	86,3	87,0	88,9	85,4	87,2	2,1%
Pays tiers	335,2	345,1	88,7	86,5	85,5	85,3	86,6	1,5%
- Europe hors UE	70,9	71,6	19,1	17,2	17,8	17,7	18,3	3,5%
- Amérique	68,6	74,1	19,3	18,8	18,6	17,8	18,8	5,3%
- Asie	130,3	134,1	33,6	33,8	33,3	33,8	33,9	0,3%
- Afrique	35,1	34,9	9,0	9,2	8,0	8,6	8,0	-7,3%
- Proche et Moyen-Orient	12,3	10,6	2,8	2,6	2,8	2,5	2,5	3,5%
Divers et non déterminé	18,2	19,8	5,0	4,9	5,0	5,0	5,1	3,4%

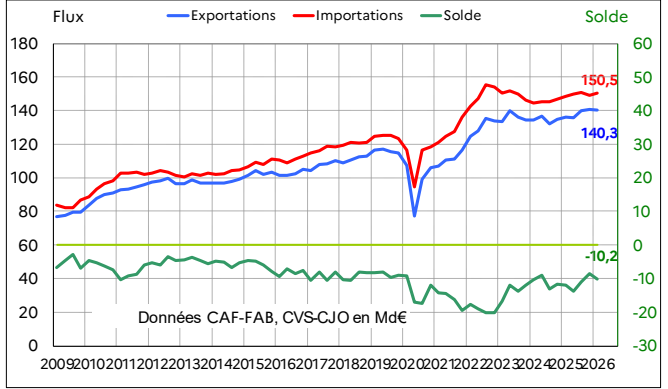
Soldes par zone (en milliards d'euros)

	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)				Variation T1-2026/ T4-2025	
	2024	2025	T1	T2	T3	T4		
Total CAF/FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil	-98,8	-89,4	-25,2	-26,0	-21,5	-16,6	-20,1	-3,4
Union européenne	-35,2	-23,2	-6,8	-6,5	-6,0	-3,7	-2,4	1,3
Pays tiers	-63,5	-66,2	-18,4	-19,5	-15,4	-13,0	-17,7	-4,7
- Europe hors UE	9,8	13,8	3,3	3,5	3,3	3,7	2,8	-0,9
- Amérique	-1,6	-7,3	-1,8	-2,1	-2,4	-1,0	-2,2	-1,1
- Asie	-53,2	-61,0	-15,3	-16,7	-14,7	-14,6	-15,2	-0,6
- Afrique	-6,2	-6,0	-2,0	-2,4	-0,5	-0,9	-0,4	0,6
- Proche et Moyen-Orient	3,1	11,4	1,8	2,4	2,7	4,4	1,7	-2,7
Divers et non déterminé	-15,4	-17,0	-4,4	-4,2	-3,9	-4,5	-4,4	0,0

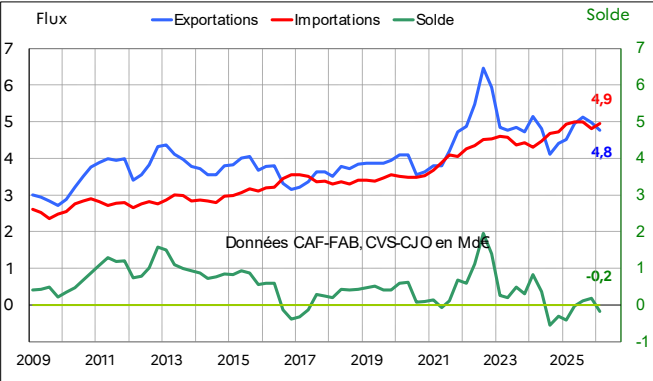
Échanges FAB-FAB (y compris matériel militaire)



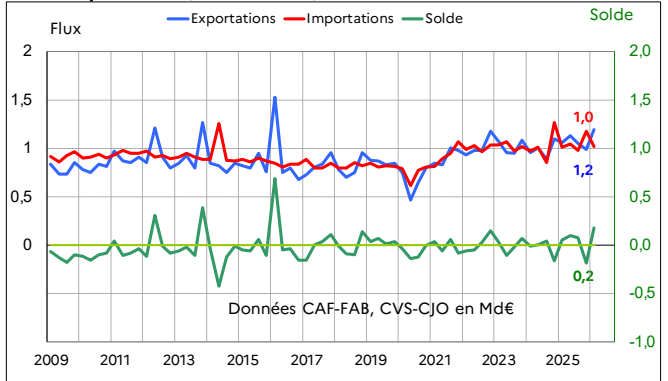
Industrie manufacturière (C1+C3+C4+C5)



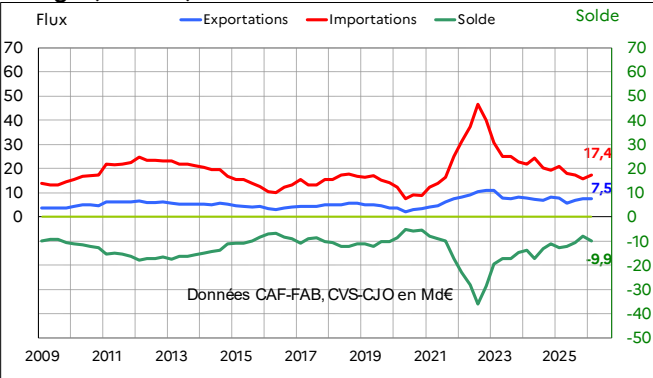
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (AZ)



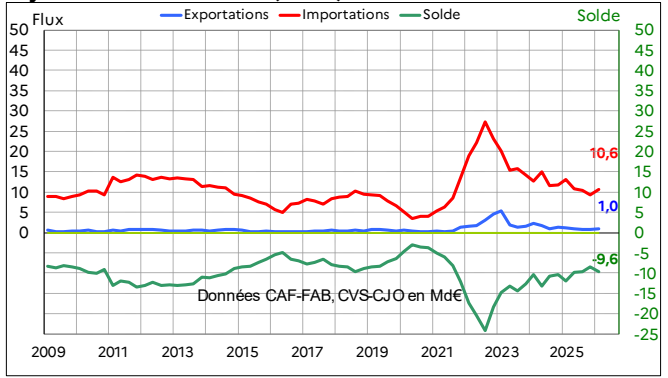
Autres produits (JZ+MN+RU)



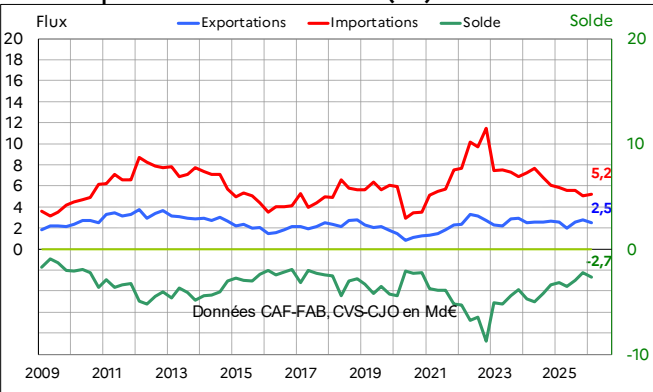
Énergie (DE + C2)



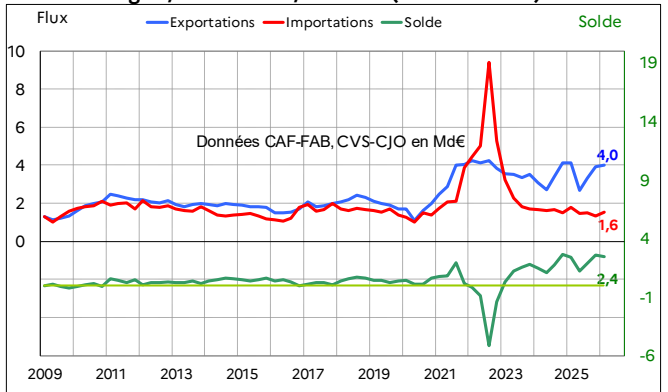
Hydrocarbures naturels (B06Z)



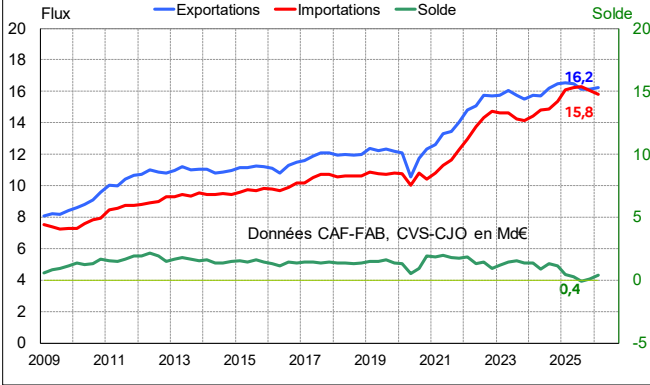
Produits pétroliers raffinés et coke (C2)



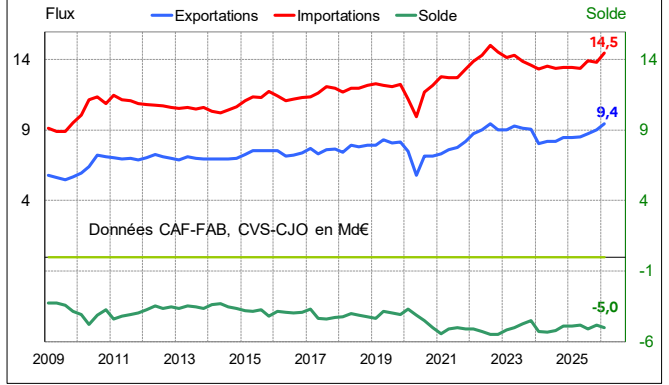
Autres énergies, extractions, déchets (DE hors B06Z)



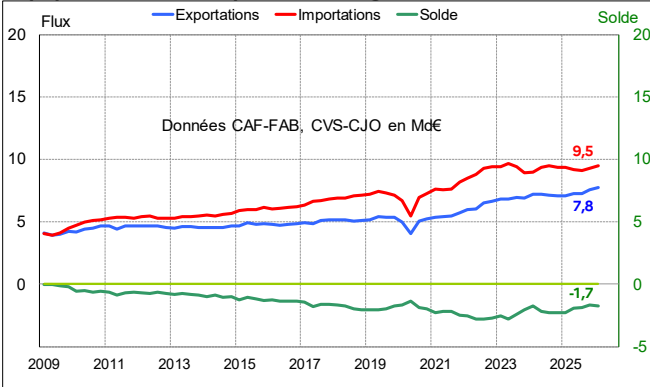
Produits des industries agroalimentaires (CA)



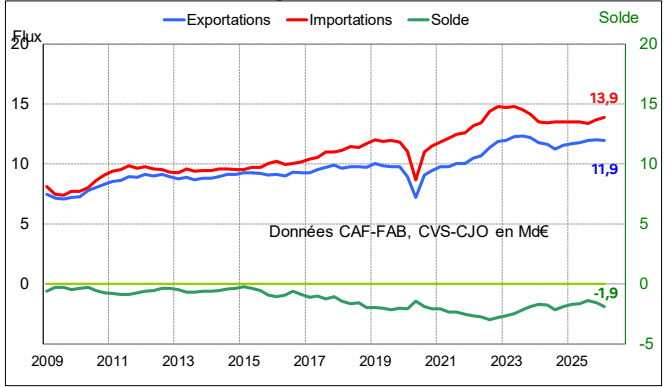
Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)



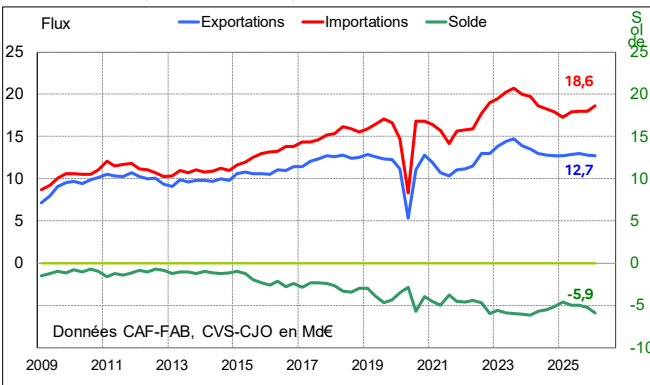
Équipements électriques et ménagers (CJ)



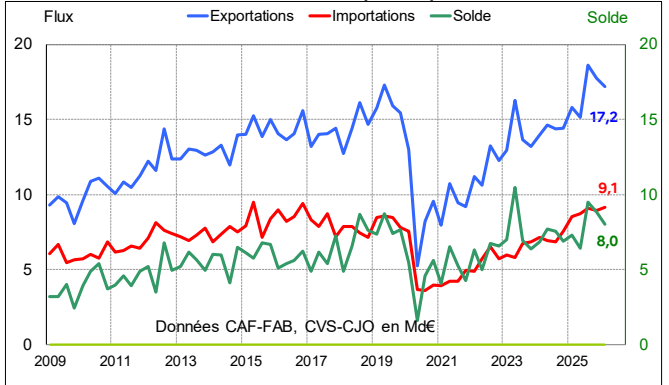
Machines industrielles, agricoles et diverses (CK)



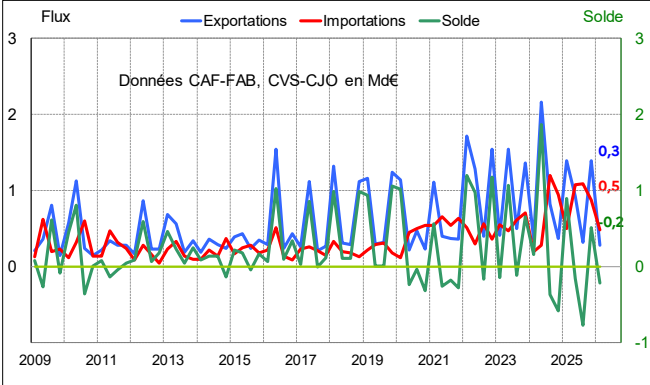
Automobile (C29A + C29B)



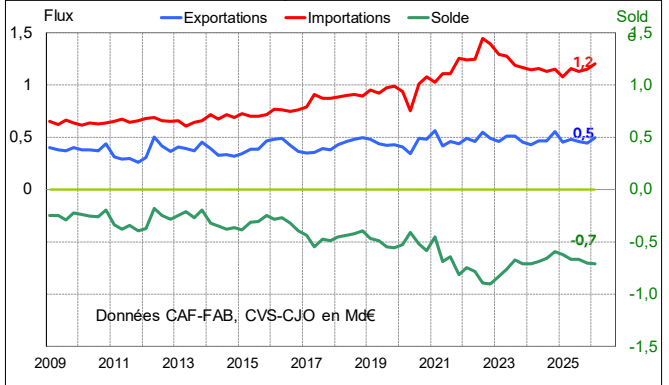
Produits de la construction aéronautique et spatiale (C30C)



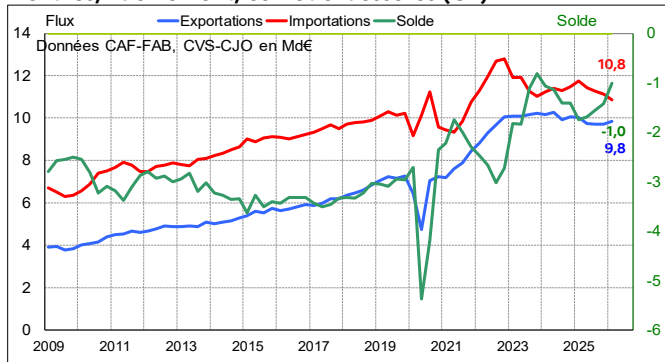
Navires et bateaux (C30A)



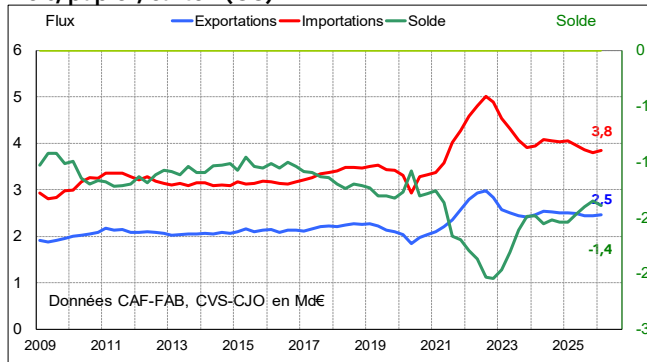
Autres matériels de transport (C30B + C30E)



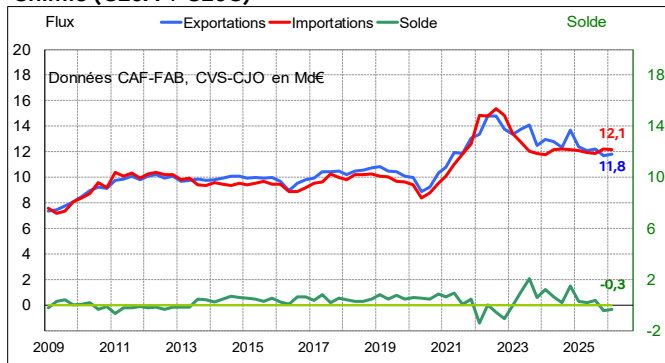
Textiles, habillement, cuir et chaussures (CB)



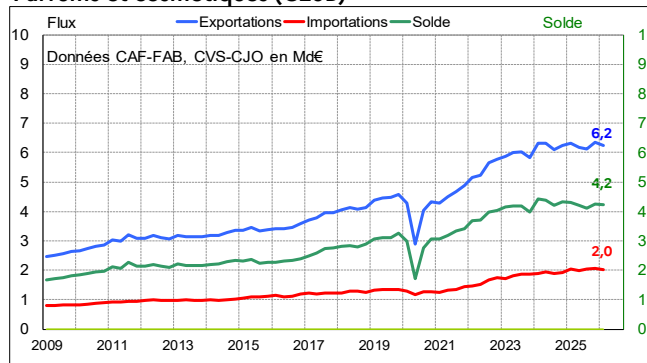
Bois, papier, carton (CC)



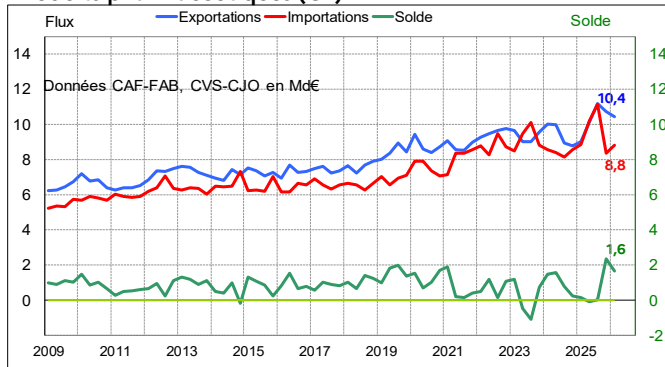
Chimie (C20A + C20C)



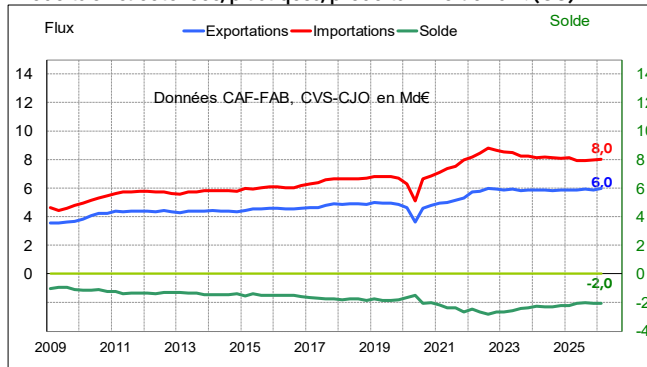
Parfums et cosmétiques (C20B)



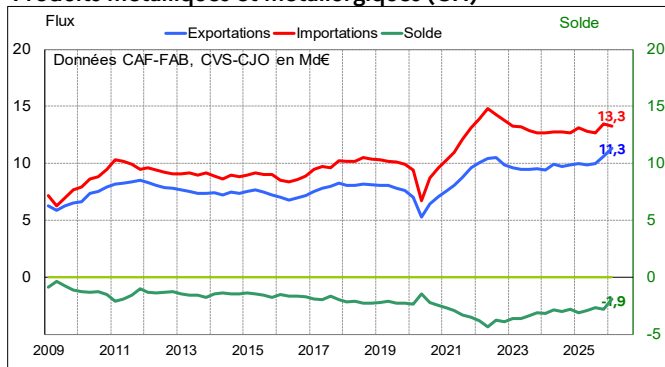
Produits pharmaceutiques (CF)



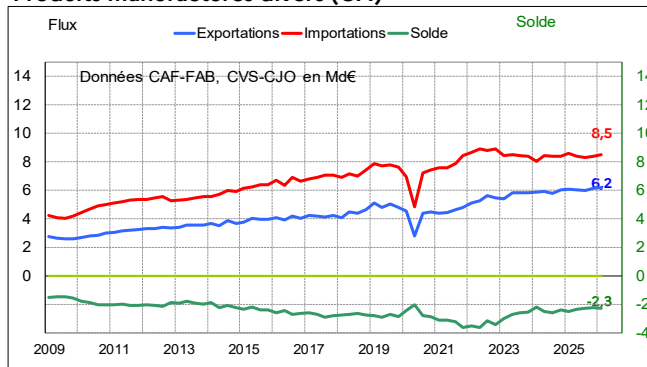
Produits en caoutchouc, plastiques, produits minéraux div. (CG)



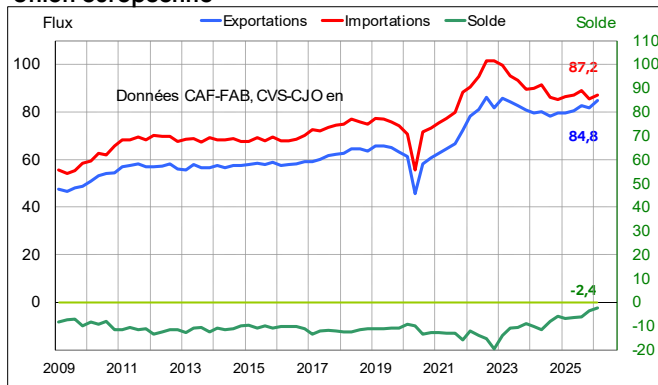
Produits métalliques et métallurgiques (CH)



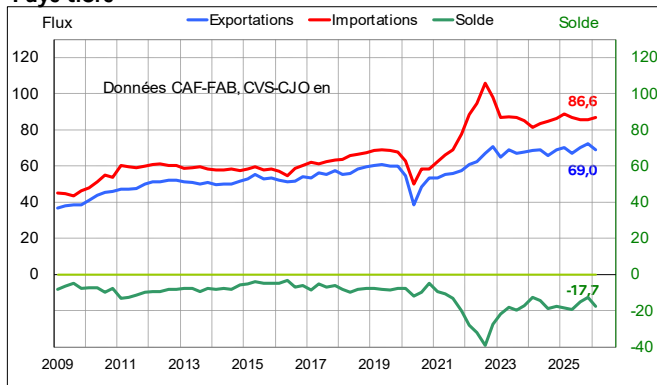
Produits manufacturés divers (CM)



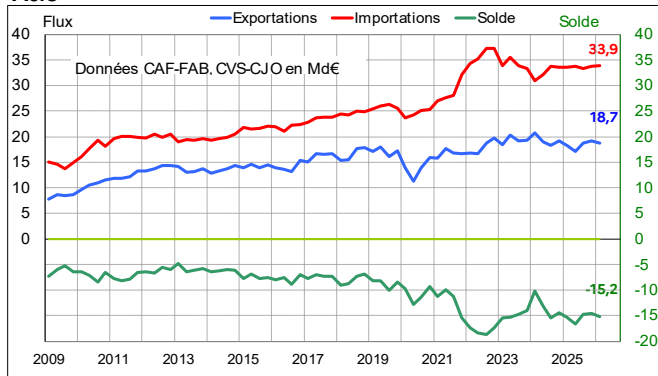
Union européenne



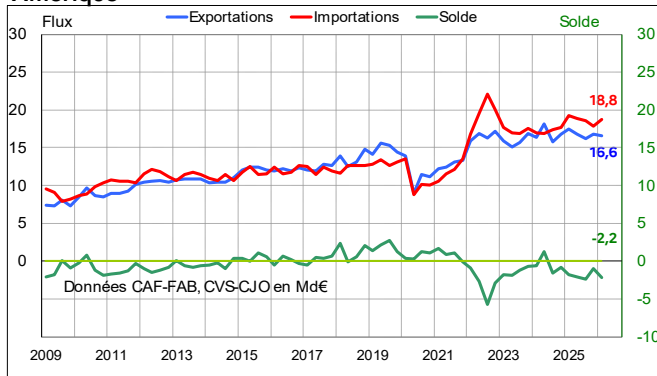
Pays tiers



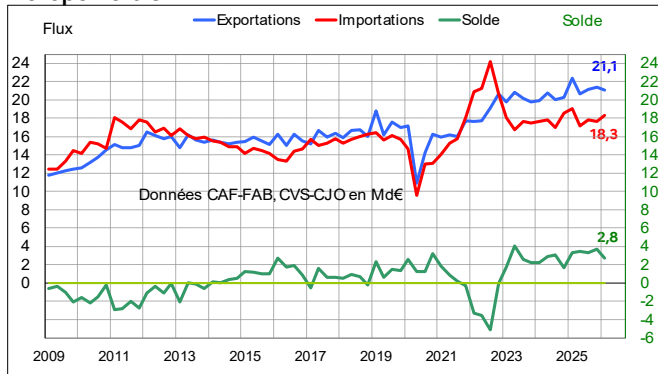
Asie



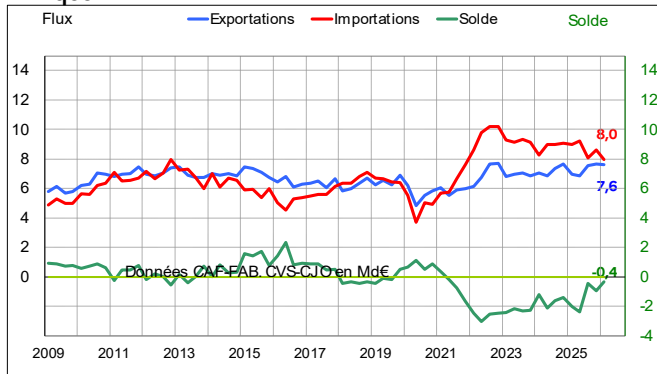
Amérique



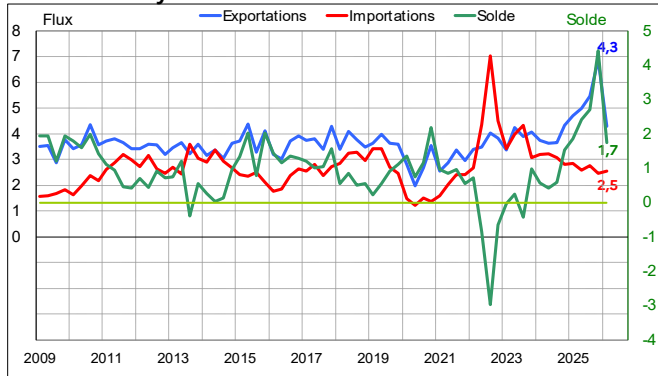
Europe hors UE



Afrique



Proche et Moyen-Orient



Les données sont en milliards d'euros (Md€).
L'appellation UE désigne l'Union européenne à 27 États-membres, hors Royaume-Uni.
Pour plus de précisions méthodologiques, aller sur <http://lekiosque.finances.gouv.fr>

Directrice de la publication : Kitty ATTAL-TOUBERT

Rédaction en chef : Julien DERUYON

Rédaction : Renaud VIGNE et Camille NAVEL

Département des statistiques et des études du commerce extérieur - 11, rue des deux communes 93558 Montreuil Cedex

Mél : diffusion.stat@douane.finances.gouv.fr

ISSN 2402-6948 - Reproduction autorisée avec mention d'origine et de date

